

# ESQUISSES

**DÉFI 2030**

OCCUPATION TEMPORAIRE,  
BIENFAITS DURABLES

**ZOOM**

ÉTUDIER  
L'ARCHITECTURE  
À DISTANCE

## Contribuer au mieux-vieillir

n°32  
01





# L'institution financière des architectes

---

**Une offre avantageuse, pensée et développée  
pour vos besoins personnels et professionnels.**

Faites comme plusieurs architectes et profitez de l'offre Distinction.

[desjardins.com/architecte](https://desjardins.com/architecte)

1 844 778-1795 poste 30



ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC

 **Desjardins**



# ESQUISSES

vol. 32, n° 1  
printemps 2021

Maison des aînés de  
Saint-Jean-sur-Richelieu,  
DMG | GLCRM | GROUPE A |  
PROVENCHER\_ROY\_BBBL  
architectes  
en consortium  
Image : ministère de la  
Santé et des Services  
sociaux du Québec



# 28

## dossier

### CONTRIBUER AU MIEUX-VIEILLIR

Le raz-de-marée de la COVID-19 et le vieillissement de la population québécoise attirent l'attention sur les milieux de vie des personnes âgées. Où souhaitent-elles vivre? Quels aménagements permettent de leur offrir les soins dont elles ont besoin et de préserver leur autonomie tout en leur procurant le sentiment d'être chez elles? Les architectes, le milieu de la recherche et le monde de l'enseignement sondent ces questions.

- 30 Milieu de vie  
**Chez soi jusqu'au bout**
- 34 Maisons des aînés  
**Renouveler un modèle**
- 38 Atelier universitaire  
**Regards jeunes sur le grand âge**
- 40 Habitations intergénérationnelles  
**Un antidote à la solitude**
- 44 À l'étranger  
**Trois milieux de vie inspirants**

## ÉDITORIAL

5 Bien vieillir

# actualités

## BRÈVES

6 Un répertoire de projets nés de la pandémie

7 Programme de stage en architecture : mise à jour

7 Laval se porte à la défense de son patrimoine

8 Bourses universitaires de l'Ordre : trois projets récompensés

## LE POIDS DES NOMBRES

11 Logements adaptés  
L'accessibilité en chiffres

## NOTES DE LA DIRECTION

12 Fonds d'assurance  
La confidentialité des dossiers est maintenue

## L'OAQ SUR LA PLACE PUBLIQUE

14 Préparer la relance



## ZOOM

17 Étudier l'architecture à distance  
Solitude et débrouillardise

# découvertes

21 Sites funéraires  
Portail forestier

## DÉFI 2030

22 Occupation temporaire ou transitoire  
Préserver un bâtiment, bâtir une communauté

## PORTRAIT

26 Centres de données  
Loger le numérique

# aide à la pratique

49 Documents contractuels  
Nouveau contrat normalisé CCDC 2

## CARNET D'INSPECTION

50 Documents de construction  
Cinq mauvaises raisons d'omettre un devis

52 Offres de services  
Petits mandats, grandes précautions

## CAPSULE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

57 Quittances et demandes de paiement  
Jusqu'où s'étend votre responsabilité ?

58 TABLEAU DE L'ORDRE

# ESQUISSES

Magazine de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)

**MISSION** Le magazine *Esquisses* a pour but d'informer les membres de l'OAQ des conditions de pratique de la profession d'architecte au Québec et des services de l'Ordre. Il vise également à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. Les produits, méthodes et services faisant l'objet d'annonces publicitaires dans *Esquisses* ne sont ni approuvés, ni recommandés, ni garantis par l'Ordre.

**COMITÉ DE RÉDACTION** Jean-Nicolas Bouchard, Chantal Grisé, Joanne Parent, Ange Sauvage

**ÉDITRICE** Christine Lanthier

**RÉDACTRICE EN CHEF** Anne-Hélène Dupont (37<sup>e</sup> AVENUE)

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE** Jessica Dostie (37<sup>e</sup> AVENUE)

**CONSEILLER À LA RÉDACTION** Steve Proulx (37<sup>e</sup> AVENUE)

**RÉVISEURE** Christine Dufresne

**CORRECTRICE D'ÉPREUVES** Stéphanie Lessard

**CONCEPTRICE GRAPHIQUE** Amélie Beaulieu (Kokonut design)

**ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO** Marie-Pierre Bédard, Louise Bouchard, Jessica Dostie, Jean-Pierre Dumont, Maude Hallé Saint-Cyr, Marie-Joëlle Larin-Lampron, Sylvie Lemieux, Valérie Levée, Marie-Eve Shaffer, Marie-Chantal Thouin, Anne-Marie Tremblay.

**PUBLICITÉ** CPS Média inc. Dominic Roberge droberge@cpsmedia.ca | 450-227-8414 | poste 303

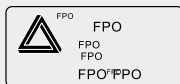
**COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS** esquisses@oaq.com | **ABONNEMENT** oaq.com/esquisses-abonnement

**DIRECTION ET PERSONNEL DE L'OAQ** Rendez-vous à oaq.com, sous l'onglet « L'Ordre »

**FRÉQUENCE** Quatre fois l'an | **TIRAGE** 5700 exemplaires

**DÉPÔT LÉGAL** Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada

**EFFORT ENVIRONNEMENTAL** Imprimé sur du papier Rolland Enviro Satin 100 % recyclé. En comparaison avec une tonne de papier non recyclé, une tonne de ce produit permet d'épargner : 17 arbres / 62 078 litres d'eau / 2 500 kg d'émissions de gaz à effet de serre / 761 kg de déchets solides (données du fabricant)



TCF

BIOGAZ  
ÉNERGIE



Meilleur magazine aux Prix du magazine canadien: B2B 2020



# Bien vieillir

PAR PIERRE CORRIVEAU, PRÉSIDENT

**Il faut bien le dire**, emménager dans une résidence pour personnes âgées ou un CHSLD ne fait pas rêver beaucoup de monde. Les études le montrent: la grande majorité des gens vieillissants souhaitent habiter leur propre domicile le plus longtemps possible, quitte à adapter leur espace. Et quand l'incapacité devient trop lourde, il faut trouver un environnement qui ressemble le plus possible à ce domicile qu'on quitte.

Le phénomène s'accroît avec le vieillissement de la population – le quart des Québécois et des Québécoises aura 65 ans ou plus en 2031\*. Il est exacerbé par les lacunes du système des soins offerts aux personnes âgées, que la pandémie de COVID-19 a exposées de manière crue. Il est donc urgent de rendre les milieux de vie propices à une vieillesse digne, saine et stimulante, et pas seulement pour les plus favorisés. Les architectes apportent une contribution essentielle à cette quête, leur compétence consistant justement à penser l'espace sous l'angle de l'expérience humaine. C'est ce que montre le dossier de ce numéro d'*Esquisses* en explorant divers angles de réflexion.

Maisons multigénérationnelles, adaptabilité des logements, Maisons des aînés... Des formules variées sont en train d'être mises au point au Québec, mues par la nécessité de pallier la perte d'autonomie et de contrer l'isolement. Les besoins sont multiples, complexes, particuliers, et les solutions vont à l'aventure.

L'espace résidentiel dont on parle beaucoup dans ce numéro ne règlera pas tout: la conception des lieux publics doit aussi évoluer de manière à inviter et à accueillir des gens de tous âges. En plus du maintien à domicile, il faut tendre vers le « maintien en société ».

En participant à ce questionnement de société, les architectes témoignent de la vitalité de leur profession. Dans cette démarche collective, leur point de vue et leur expertise contribuent à faire émerger une vision globale intégrant le bien-être des personnes, les soins qui leur sont prodigués et la qualité du cadre bâti, où, immanquablement, tout se vit. Cet apport des architectes s'apparente ainsi un peu à ce qu'on attend

d'un bon processus de design intégré, appliqué à un projet qui va bien au-delà de leur champ de pratique. D'ailleurs, les architectes ne font pas ici qu'intervenir en concevant des solutions construites, ils auront eux aussi à utiliser ces solutions à plus ou moins long terme.

## Prendre le temps de bien faire

En lançant le projet des Maisons des aînés, en 2019, le gouvernement a vu juste en cherchant à humaniser les conditions de vie des personnes âgées vivant en institution. Or, pour répondre à l'engagement de livrer 2600 places avant septembre 2022, la Société québécoise des infrastructures a dû commander une documentation type pour 30 Maisons des aînés, plutôt que de traiter un établissement à la fois. Je comprends l'urgence d'agir et je comprends aussi que la répétition de projets nécessitant un minimum d'adaptation est très avantageuse au regard du calendrier. Par contre, un projet qui se veut reproductible comporte un risque: celui d'oublier le contexte d'insertion physique et social qui commande des solutions adaptées et spécifiques.

Malgré la très grande qualité des réflexions en cours, il nous faut souhaiter

qu'elles n'entraînent pas une multiplication de normes qui en viendraient inévitablement, à force de répétition, à banaliser des espaces qu'on voulait tous stimulants.

Il faut laisser au temps le soin de faire son œuvre. Surtout quand les semaines de réflexion supplémentaires permettent d'améliorer pendant des années et de manière sensible la qualité de vie des personnes pour qui on conçoit ces projets.

Mais aussi, il reste dommage que ces réflexions nécessaires sur les Maisons des aînés – comme celles sur les écoles d'ailleurs – ne se fassent pas sous l'égide de la Stratégie québécoise de l'architecture, qui aurait le potentiel de mieux les encadrer. Cette Stratégie, tout autant nécessaire, et qui a suffisamment profité du temps pour s'affiner, est presque prête et n'attend qu'un peu d'encre pour être imprimée... \*\*

Les bâtiments, rappelons-le, doivent servir plus qu'une génération, et l'urgence climatique accentue cet impératif de pérennité. Après tout, bien vieillir, ça vaut non seulement pour les humains, mais aussi pour les lieux où ils vivent. ●

\* La version imprimée de ce texte indique «... le quart des Québécois et des Québécoises aura plus de 75 ans en 2029», ce qui est erroné. Mes excuses. Au moins, cette version corrigée nous fait collectivement rajeunir de 12 ans !

\*\* Ce paragraphe ne figure pas dans la version imprimée.

**Il faut laisser au temps le soin de faire son œuvre. Surtout quand les semaines de réflexion supplémentaires permettent d'améliorer pendant des années et de manière sensible la qualité de vie des personnes pour qui on conçoit ces projets.**



# Un répertoire de projets nés de la pandémie

Depuis l'été dernier, l'Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier assure une veille internationale des projets d'aménagement novateurs lancés depuis le début de la pandémie de COVID-19. Une mine d'idées ingénieuses.

Reconfiguration des espaces publics, prolongation des heures d'ouverture, déploiement de nouvelles voies piétonnières et cyclables... La pandémie a donné naissance à une multitude d'actions et d'idées inédites un peu partout dans le monde. « Nous voulions en garder des traces », souligne Sébastien Lord, directeur de l'Observatoire et professeur agrégé à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

« Toute la planète est confrontée au même problème : celui de maintenir une distance entre les personnes et de limiter l'usage des espaces publics et semi-publics, poursuit le chercheur. Comme c'est temporaire, les villes testent des mesures et innovent. Mais elles ne testent pas toutes les mêmes choses et ne le font pas de la même manière. C'est ce que nous voulons documenter. »



Des terrasses sur les trottoirs et dans les rues de Vilnius, en Lituanie.  
Photos : Go Vilnius



Photo : Luciano Morabito-GM, AdobeStock

## Inspiration pour le Québec

Les activités de veille recensent les projets dans cinq champs de pratique, soit design, design d'intérieur, architecture, urbanisme et architecture de paysage, qu'ils soient lancés par des municipalités, des entreprises privées ou des organismes communautaires.

Parmi les démarches qui se distinguent, Sébastien Lord mentionne celle de Vilnius, en Lituanie, qui autorise des commerçants à mener leurs activités dans les espaces publics, et celle de la Ville de New York, qui fait livrer des victuailles par taxi à des personnes vulnérables qui doivent demeurer en isolement.

Chaque projet retenu fait l'objet d'une fiche publiée sur le site de l'Observatoire, de manière à alimenter d'autres activités d'enseignement et de recherche – et peut-être à inspirer des projets semblables chez nous.

Certains de ces projets continueront au-delà de la crise sanitaire, croit le chercheur. Mais, quelle que soit leur durée, ils auront souligné l'importance des espaces publics de qualité. ● (Marie-Eve Shaffer)





## Programme de stage en architecture: mise à jour

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les stagiaires qui s'inscrivent à l'OAQ sont encadrés par le quatrième Programme de stage en architecture, une mise à jour récemment effectuée par le Regroupement des ordres d'architectes du Canada.

Parmi les nouveautés, soulignons l'ajout de deux domaines d'expérience, soit Détails de l'enveloppe et Littératie énergétique et durabilité. En raison des impératifs liés au développement durable, ces aspects auparavant disséminés dans d'autres domaines ont été jugés suffisamment importants pour faire l'objet de catégories à part entière. Notons également une nouvelle répartition des heures de stage à effectuer dans les différents domaines, le retrait du nombre d'heures maximal par domaine (le nombre d'heures minimal est maintenu) et la révision globale du niveau de compétence à atteindre.

Quant aux stagiaires inscrits à l'OAQ avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, ils et elles continueront d'être encadrés par le Programme de stage adopté en 2013, et ce, jusqu'au 30 juin 2022. ● (Christine Lanthier)

🔗 Consultez le site de l'OAQ pour accéder au Programme mis à jour ainsi qu'à un tableau comparatif montrant en détail les changements : [bit.ly/2V693E8](http://bit.ly/2V693E8).



Maison  
Alfred-Pellan, Laval  
Photo : Sophie Peliquin/  
Ville de Laval

## Laval se porte à la défense de son patrimoine

La Ville de Laval a adopté, en novembre dernier, son premier plan d'action en ce qui a trait au patrimoine bâti. Objectifs : élargir les connaissances de la Ville dans ce domaine, mettre en valeur les bâtiments patrimoniaux et se doter d'outils pour mieux les protéger.

« Nous avons réalisé plusieurs inventaires [patrimoniaux] depuis 2015, indique la porte-parole de la Ville de Laval, Anne-Marie Braconnier. Nous procédons actuellement à un inventaire du patrimoine religieux, institutionnel et moderne. » À ce jour, l'administration municipale a recensé 1400 édifices d'intérêt patrimonial sur son territoire.

Selon ce nouveau plan, la municipalité de l'île Jésus entend réglementer l'entretien des immeubles patrimoniaux afin d'éviter leur détérioration, voire leur disparition. Elle compte également produire un répertoire des bâtiments vulnérables (en raison d'un manque d'entretien, par exemple) et diffuser des outils de sensibilisation et d'information destinés aux propriétaires et autres intervenants et intervenantes du secteur de l'immobilier.

La Ville a d'ailleurs adopté un règlement encadrant la démolition d'immeubles patrimoniaux en 2019. L'année suivante, elle a mis au point un programme d'aide financière pour soutenir la rénovation et la restauration de tels bâtiments.

Consciente que le patrimoine lavallois est méconnu, la Ville estime que les architectes pourront « assumer un rôle important de sensibilisation et d'éducation auprès des [demandeurs d'aide] et [offrir] un accompagnement dans les projets de rénovation », selon sa porte-parole. ● (Marie-Eve Shaffer)

## Bourses universitaires de l'Ordre: trois projets récompensés

Le programme de bourses de l'OAQ a fait peau neuve en 2020. Auparavant décernées à un finissant ou une finissante en architecture, elles soutiennent désormais chaque année jusqu'à trois étudiantes ou étudiants de maîtrise au talent prometteur.

L'automne dernier, les projets de recherche de deux étudiantes et d'un étudiant à la maîtrise en architecture ont ainsi été retenus par le jury, composé des anciens présidents et présidentes de l'OAQ. Les boursières et le boursier se sont distingués non seulement par l'excellence de leurs résultats universitaires, mais aussi par la portée de leurs projets de recherche, qui promettent de rehausser la qualité de l'architecture au Québec ou de favoriser l'innovation.

### Les bourses 2020 ont été octroyées à :

- Mélanie Mousseau, de l'Université Laval, pour son projet « Architecture Follows Environment: Une approche environnementale qualitative »
- Audrey-Anne Roberge, qui mène à l'Université de Montréal le projet « Construction riveraine résiliente pour mieux vivre avec le risque d'inondation. Étude de cas: Ville de Rigaud »
- Basile Van Laer, étudiant à l'Université McGill, qui signe « Paradoxes de l'industrie: Nouvelles valeurs pour une architecture durable »

Chacune de ces bourses remises par le conseil d'administration de l'OAQ est de 5000 \$. ● (Jessica Dostie)



▲ Extrait du projet « Architecture Follows Environment ». Une approche environnementale qualitative », par Mélanie Mousseau  
Illustration : Mélanie Mousseau



▲ Extrait du projet « Construction riveraine résiliente pour mieux vivre avec le risque d'inondation. Étude de cas: Ville de Rigaud », par Audrey-Anne Roberge  
Illustration : Audrey-Anne Roberge



▲ Extrait du projet « Paradoxes de l'industrie: Nouvelles valeurs pour une architecture durable », par Basile Van Laer  
Illustration : Basile Van Laer

## Errata

### Deux erreurs nous ont été signalées dans le numéro d'Esquisses d'hiver 2020-2021.

- À la rubrique « Tableau de l'Ordre », page 61, le nom de l'architecte Eden Gonthier est mentionné parmi les radiations pour non-paiement de la cotisation professionnelle. Or, le dossier de ce membre est en règle et il n'aurait pas dû figurer dans cette liste. La correction a été faite dans les versions Web et PDF de la revue, qu'on trouve en ligne.
  - À la page 36, l'article « Protection: entre règles et volonté » attribue à tort les cliniques d'architecture patrimoniale offertes dans la région de Chaudière-Appalaches à la firme Patri-Arch. Elles sont plutôt offertes par Marie-Josée Deschênes architecte. Les versions Web et PDF de l'article ont été corrigées.
- Toutes nos excuses. ●



# VISION SOLAIRE

SOLUTIONS D'ÉCLAIRAGE  
SOLAIRE COMMERCIALES

- PISTES CYCLABLES
- STATIONNEMENTS
- PARCS PUBLICS

**MANUFACTURIER** DE SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE  
SOLAIRE DEPUIS PLUS DE 10 ANS, VISION SOLAIRE  
EST LE **LEADER EN ÉCLAIRAGE SOLAIRE COMMERCIAL**  
AVEC PLUS DE **400 PROJETS** RÉALISÉS AU CANADA.

[WWW.VISION-SOLAIRE.COM](http://WWW.VISION-SOLAIRE.COM)



10<sup>IÈME</sup>  
ANNIVERSAIRE



# DÉFINISSEZ UN ESPACE LINÉAIRE AVEC CHALEUR ET RYTHME

La conception linéaire, interprétée ici avec des panneaux de plafond WoodWorks<sup>®</sup>, crée un effet ordonné et un espace chaleureux. Et comme ils font partie de la gamme CleanAssure<sup>™</sup>, ces panneaux respectent également les plus récents critères de nettoyabilité du CDC. Recherchez les produits Armstrong pour obtenir le plus grand choix de conceptions standard et personnalisées, ainsi que notre nouvelle gamme 24/7 Defend<sup>™</sup>, qui comprend des plafonds qui aident à confiner et à nettoyer l'air. Explorez toutes les possibilités à l'adresse [armstrongplafonds.ca/espacessains](http://armstrongplafonds.ca/espacessains) et [armstrongplafonds.ca/woodworks](http://armstrongplafonds.ca/woodworks)

24

24/7  
DEFEND<sup>™</sup>

Solutions pour des espaces  
plus sains et sécuritaires

PLAFONDS ET MURS WOODWORKS<sup>™</sup> PERSONNALISÉS / CENTRE DES CONGRÈS COX BUSINESS, TULSA, OKLAHOMA  
MATRIX ARCHITECTURE & ENGINEERING, TULSA, OKLAHOMA

Inspirés d'espaces remarquables<sup>™</sup>

**Armstrong**<sup>™</sup>  
SOLUTIONS PLAFOND ET MUR





Logements adaptés

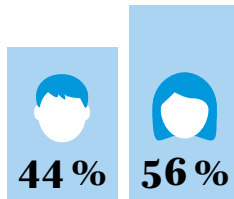
# L'accessibilité en chiffres

Au Québec, plus d'un million de personnes vivent avec une incapacité liée à une malformation, à une blessure, à une maladie ou à la vieillesse. Pour faciliter leur quotidien, beaucoup d'entre elles doivent effectuer des réaménagements à leur domicile, comme l'ajout d'une rampe extérieure, l'élargissement des cadres de portes ou la reconstruction de la salle de bain. Toutefois, pour obtenir une subvention à la réalisation de tels projets, ces personnes doivent s'armer de patience.

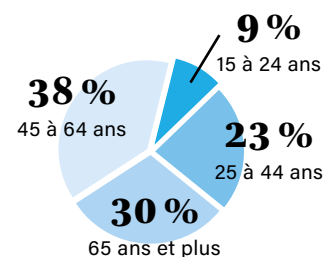
PAR MARIE-EVE SHAFFER

## Portrait des personnes vivant avec un handicap au Québec\*


**1 053 350**  
personnes



**16,1 % de la population**



### L'aide de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

 **1263** Nombre de projets réalisés en 2019-2020

**2200** Nombre moyen de demandes d'aide financière reçues annuellement à la SHQ pour un projet d'adaptation de domicile.

**13 755 \$** Montant moyen octroyé.

**5 mois** Temps d'attente avant la concrétisation d'un projet qui ne requiert pas une intervention professionnelle (ex.: installation d'une rampe d'accès).

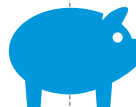
**20,4 mois** Délai moyen pour la réalisation d'un projet qui nécessite l'intervention d'un ou d'une ergothérapeute et l'avis du service d'inspection de la SHQ (ex.: installation d'un lève-personne).

### L'aide de la Ville de Montréal

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, Montréal administre un programme d'aide qui remplace celui de la SHQ. Il s'agit de la seule Ville au Québec à procéder ainsi.



**293** Nombre de dossiers d'adaptation de domicile actifs en décembre 2020.



**20 000 \$** Montant moyen octroyé.



**18 mois** Durée de traitement estimée durant la pandémie de COVID-19. La Ville espère réduire ce délai à 12 mois « à moyen terme ».

\*Personnes de 15 ans et plus / Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de Statistique Canada, 2017

# La confidentialité des dossiers est maintenue

De récents changements au Code des professions rendent obligatoire la transmission à l'Ordre de certains renseignements concernant les architectes assurés touchés par une déclaration de sinistre. Mais grâce au protocole de communication que l'Ordre vient d'adopter, la mesure n'affectera en rien la confidentialité de leur dossier.

PAR JEAN-PIERRE DUMONT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE DE L'OAQ, ET  
MARIE-CHANTAL THOUIN, DIRECTRICE, DIRECTION DU FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'OAQ

Comme nous l'avions précédemment annoncé dans *Esquisses*, l'entrée en vigueur de la loi 23<sup>1</sup>, le 1<sup>er</sup> avril 2020, a modifié certaines dispositions du Code des professions en matière d'assurance responsabilité professionnelle. C'est ce qui a conduit l'OAQ à intégrer la structure du Fonds des architectes en son sein au cours des derniers mois. Bien sûr, cette intégration a été réalisée de manière à maintenir l'expertise en place, la continuité du service et la confidentialité des dossiers.

## Des acquis pérennisés

Bien que le conseil d'administration (CA) du Fonds ait été dissous, ses membres siègent désormais à un comité de décision en matière d'assurance de la responsabilité professionnelle (comité de décision). Ce comité, qui relève du CA de l'Ordre, est en mesure de lui fournir toute l'expertise requise en matière d'assurances, de droit, d'actuariat et de placement. Il bénéficie en outre d'une autonomie complète en ce qui concerne le traitement des réclamations. Tout le personnel du Fonds demeure quant à lui en poste au sein de la nouvelle direction du fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre (direction du fonds).

## De nouvelles obligations

La loi 23 impose toutefois un changement important en ce qui a trait à la divulgation d'information. Lorsque la protection du public est en jeu, le comité de décision a désormais l'obligation de transmettre aux instances de l'Ordre certains renseignements nominatifs concernant les assurés et assurées visés par une déclaration de sinistre. Dans ce contexte, il demeure néanmoins important que soient maintenus le secret professionnel et le privilège relatif au litige dont bénéficie l'architecte assuré dans le cadre de sa relation avec l'assureur. Le comité de décision et le CA de l'Ordre ont donc adopté un protocole de communication afin de formaliser l'encadrement de cet aspect.

## Des balises strictes

Les renseignements qui pourront être divulgués aux instances de l'Ordre sont ceux qui auront été déjà rendus publics lors de procédures judiciaires ou ceux contenus dans toute mise en demeure adressée par un tiers à la direction du fonds (les mises en demeure adressées aux architectes puis transmises à la direction du fonds ne sont pas touchées). Ces renseignements sont:

- le nom de l'architecte;
- son numéro de membre;
- la nature de l'infraction reprochée;
- tout document à caractère public pertinent.

De plus, ces renseignements ne seront divulgués que lorsque la procédure judiciaire ou la mise en demeure allègue:

- un manquement aux normes de sécurité incendie;
- une faute similaire pour laquelle deux indemnités ou plus auraient été versées au cours des trois années précédentes pour ce même assuré ou cette même assurée;
- une infraction aux dispositions du Code des professions, à la Loi sur les architectes ou aux règlements encadrant l'exercice de la profession.

Ces renseignements sont aussi divulgués dans les cas (rares) où les montants réclamés par un assuré ou une assurée sur une période de 10 ans sont quatre fois plus élevés que ses primes et que trois réclamations ou plus ont été faites pendant cette même période. Le comité de décision pourrait alors recommander que la compétence professionnelle de l'assurée ou de l'assuré fasse l'objet d'une inspection.

La transmission de tels renseignements aux instances de l'Ordre est prévue deux fois l'an, soit le 31 mars et le 30 septembre. Le service d'inspection en sera le principal destinataire, mais cela n'entraîne pas pour autant le déclenchement automatique d'une procédure d'inspection. En effet, l'engagement d'une telle procédure dépend aussi des critères du programme de





▲  
Siège social de l'OAQ, Montréal. Aménagement intérieur : Intégral Jean Beaudoin (2014),  
L. McComber - architecture vivante (2019)  
Photo : Raphaël Thibodeau

surveillance des architectes. Le CA de l'Ordre, quant à lui, se verra transmettre uniquement les renseignements non nominatifs, comme la répartition des sinistres par catégories de bâtiments ou de fautes commises. Dans des cas exceptionnels, le bureau de la syndique peut aussi faire partie des instances informées.

#### La prévention toujours de mise

Les architectes sont invités à continuer à communiquer avec l'équipe de la direction du fonds pour toute question concernant leur responsabilité professionnelle. En effet, sa mission demeure la défense des architectes assurés. Les mêmes personnes sont là pour leur offrir de précieux conseils qui peuvent les aider à éviter des poursuites, et le contenu des échanges est toujours strictement confidentiel.

## Autres dossiers traités par le CA lors de ses réunions du 16 octobre, du 4 décembre et du 15 janvier

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE

À sa journée d'orientation stratégique du 16 octobre 2020, le CA a effectué un survol de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique et du plan d'action de l'OAQ pour 2018-2021. Il a ensuite convenu, pour 2021-2022, d'un plan d'action tenant compte des enjeux, des priorités et des ressources humaines et financières disponibles.

### NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 23 septembre, à la suite des élections au CA, Laurent Mercure a été élu administrateur de la région 3 (Montréal) pour un mandat de trois ans. Le poste attribué à la région 5 (Mauricie, Outaouais, Laval, Laurentides et Lanaudière) est demeuré vacant faute de candidatures. André Carle a finalement été désigné par le CA le 4 décembre, à l'issue d'un appel de candidatures auprès des membres de cette région.

En parallèle, les nouvelles règles entourant la transmission d'information nominative sur les sinistres contribueront à mieux protéger le public dans la mesure où les lacunes relatives à la compétence des architectes seront mieux documentées et que l'accompagnement professionnel s'en trouvera mieux ciblé. La crédibilité de la profession ne peut qu'en bénéficier. ●

1. QUÉBEC. Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières (2018, chapitre 23) - projet de loi n° 141.

➤ Les architectes peuvent consulter le protocole de communication dans le site de l'OAQ à [bit.ly/3u7PR7y](http://bit.ly/3u7PR7y)

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE L'ORDRE

Le 4 décembre, le CA a décidé de reprendre le processus de recrutement à la direction générale de l'OAQ, qui avait été interrompu en mars 2020 en raison de la pandémie. Lancé au début de 2020, ce processus découle d'une décision du CA, prise de concert avec l'actuel titulaire du poste, Jean-Pierre Dumont, de scinder les fonctions de direction générale et de secrétariat de l'Ordre (plus de précisions dans le numéro d'Esquisses du printemps 2020 et le hors-série « COVID-19 » de mai 2020). L'Ordre a ainsi de nouveau retenu les services de la firme Kenniff Leadership, qui a affiché le poste sur plusieurs plateformes spécialisées. L'offre d'emploi figure également sur les plateformes de l'Ordre. Au terme du processus, une nouvelle personne se verra confier la direction générale de l'Ordre, tandis que Jean-Pierre Dumont assurera celle du secrétariat et des affaires juridiques.

### RADIATIONS POUR MANQUEMENT AU RÈGLEMENT SUR LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Le 15 janvier, en application du Règlement sur la formation continue obligatoire des architectes, le CA a résolu de radier, à compter du 18 février, les membres qui n'ont pas suivi 40 heures de formation continue à la fin du cycle 2018-2020, qui s'est terminé le 31 décembre 2020. ●



Un procédé conçu pour la façon qu'une équipe travaille réellement.

**Efficacité**

Tout ce dont rêvent les architectes, Archicad le rend possible.

**Innovation**

Une technologie conçue pour évoluer aussi vite que votre ambition.

**Performance**

Vous n'êtes pas devenu architecte pour pousser le BIM à ses limites...

C'est à nous de le faire!

**Confiance**

Vous vous demandez pourquoi vous payez de plus en plus chaque année pour vos logiciels...

...Nous aussi.

**Valeur**

**Tant de raisons de changer à Archicad**

Pour plus de détails, visitez [cadcentre.ca](http://cadcentre.ca)  
ou contactez nous directement: 855.706.1547 . 514.569.9132 . [consult@cadcentre.ca](mailto:consult@cadcentre.ca)



# Préparer la relance

La qualité des bâtiments qui seront construits dans le contexte de la relance post-pandémie, les enjeux architecturaux du prolongement du REM vers l'est de Montréal et la refonte de la loi québécoise sur le patrimoine sont parmi les sujets sur lesquels l'OAQ a pris publiquement position ces derniers mois.

## Médias

### DOSSIER SUR L'ARCHITECTURE DANS LES AFFAIRES

Le président de l'Ordre, Pierre Corriveau, s'est exprimé sur plusieurs sujets chers à l'OAQ dans un dossier du journal *Les Affaires* portant sur l'architecture, paru le 28 octobre. Il y salue l'adoption récente de la nouvelle Loi sur les architectes, insiste pour que la surveillance des travaux devienne obligatoire et établit la nécessité d'adopter la Stratégie québécoise de l'architecture dans le contexte de la relance post-COVID.

Page couverture du dossier  
« Architecture » publié dans  
*Les Affaires* le 28 octobre.



### LETTRE OUVERTE DANS LA PRESSE

Le 2 janvier, *La Presse* a publié une lettre du président de l'Ordre intitulée « Oser faire mieux: Le bâtiment à la base d'une relance durable ». Alors que le gouvernement du Québec vient de lancer plusieurs plans et projets de loi touchant le bâtiment, que ce soit en matière d'infrastructures, d'environnement ou de patrimoine, Pierre Corriveau souligne l'importance d'une vision cohérente et axée sur la qualité pour le secteur. En effet, rappelle-t-il, les bâtiments sont plus que le produit de l'industrie de la construction: ce sont nos milieux de vie, et l'investissement considérable en argent et en ressources qu'ils représentent justifie qu'on cherche à concevoir les meilleurs projets possible, pour les 50 prochaines années au moins!

### LE PRÉSIDENT S'EXPRIME SUR LE REM DE L'EST AU TÉLÉJOURNAL

Le 22 janvier, le président de l'OAQ a été interviewé dans un reportage du *Téléjournal* de Radio-Canada à propos du projet de prolongement du REM vers l'est de Montréal proposé par CDPQ Infra.



Plusieurs intervenants y ont exprimé leurs inquiétudes quant aux répercussions des voies aériennes au centre-ville. « Quand vous créez un mur, il peut être très élégant. Vous avez quand même créé un mur », a dit Pierre Corriveau, mettant en garde contre la fracture urbaine que peut engendrer une telle structure.

En décembre dernier, dans un communiqué de presse, l'Ordre s'était réjoui de l'annonce de ce projet susceptible de revitaliser tout un secteur de l'île. Saluant l'intention de CDPQ Infra d'être accompagnée par un comité consultatif en matière de qualité architecturale, l'Ordre avait tout de même rappelé la nécessité de consulter les riverains du projet et souligné la difficulté que représentera la préservation du patrimoine et de la spécificité des milieux environnants. Par la suite, le président de l'Ordre a cosigné une lettre ouverte intitulée « Pas facile de faire fleurir le béton », publiée le 13 janvier dans *La Presse*. Les 14 cosignataires recommandent que le mandat du comité consultatif soit élargi et que CDPQ Infra évalue d'autres scénarios, comprenant notamment davantage de voies au sol et souterraines.

#### INTERVENTION DANS PROTÉGEZ-VOUS

Le directeur de la pratique professionnelle de l'OAQ, Sébastien-Paul Desparois, est cité dans le numéro de février 2021 du magazine *Protégez-vous*. Il fait partie des spécialistes interrogés dans le contexte du dossier intitulé « Vieillir chez soi ». Dans un article sur les maisons intergénérationnelles, il mentionne l'importance de vérifier si des plans d'architecte sont requis pour un tel projet et d'y prévoir l'adaptation à de nouveaux usages au fil du temps.

## Conférence

#### QUALITÉ ET COMMANDE PUBLIQUE

Le 1<sup>er</sup> octobre, Pierre Corriveau a inauguré la série de midis-conférences sur l'excellence en design et en architecture organisée par la Ville de Montréal pour ses fonctionnaires au profit de Centraide. Par vidéoconférence, le président de l'Ordre a entretenu son auditoire de l'importance de prendre en compte la qualité architecturale dans les processus entourant la commande publique. Pendant tout l'automne, des architectes québécois de renom se sont succédé à cette tribune.

## Prises de position

#### RÉACTION AU PROJET DE LOI N° 66

Le 27 octobre, par l'entremise d'une lettre envoyée à la Commission des finances publiques, l'OAQ a commenté le projet de loi n° 66 visant l'accélération de certains projets d'infrastructure, déposé le 24 septembre. Ce projet de loi succédait à une précédente mouture, le projet de loi n° 61, que l'OAQ a également commenté et qui a été retiré. L'OAQ se réjouit de l'intégration, dans cette nouvelle version, de dispositions touchant la transparence et la reddition de comptes. Par contre, il recommande que le projet de loi soit bonifié de critères de qualité élevés pour l'octroi des contrats de conception et de construction. Il préconise également que des ressources suffisantes soient dévolues à l'évaluation des besoins et, à l'instar de la vérificatrice générale, invite le gouvernement à prévoir des budgets d'entretien post-occupation.

#### MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI N° 69

Le 26 novembre, l'OAQ a déposé un mémoire lors des consultations entourant le projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives. Rappelons que ce dernier constitue la réponse du gouvernement au rapport de la vérificatrice générale sur le patrimoine immobilier paru en juin 2020. L'OAQ en approuve les dispositions concernant la création d'une politique de consultation en matière de patrimoine ainsi que celles obligeant les instances municipales à établir des inventaires de bâtiments patrimoniaux et des règlements de démolition. L'Ordre déplore par contre que le principal critère d'inclusion dans les inventaires corresponde à une date de construction figée – 1940 –, ce qui rend vulnérable un volume sans cesse croissant de bâtiments d'intérêt, notamment ceux de la période moderne. L'OAQ s'inquiète aussi du fait que rien n'est prévu pour contrer le phénomène de la démolition par abandon.



## Suivi

#### STRATÉGIE NATIONALE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Le 27 janvier, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, André Laforest, a donné le coup d'envoi aux travaux d'élaboration de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires. Elle répondait ainsi à la demande ayant donné naissance, en 2015, à l'alliance ARIANE, dont l'OAQ fait partie. Tant l'alliance que ses membres se sont donc empressés d'applaudir ce jalon important. Par voie de communiqué, l'OAQ a dit souhaiter que la démarche soit menée de manière cohérente avec celle de la Stratégie québécoise de l'architecture, que pilote le ministère de la Culture et des Communications. Il a rappelé que les enjeux en cause – lutte contre les changements climatiques, inclusion sociale et préservation du patrimoine – concernent à la fois l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. L'OAQ compte participer activement aux travaux, dont l'aboutissement est prévu au printemps 2022.

## Événements

#### COLLOQUE VIRTUEL

En 2020, après avoir tenu son gala des prix d'excellence et son assemblée générale en ligne, l'OAQ présentait, du 16 au 19 novembre, son troisième événement virtuel, le colloque intitulé *Quel avenir pour les ensembles et paysages patrimoniaux?*, organisé en collaboration avec l'Association des architectes paysagistes du

Québec. Pendant quatre matinées animées par Marc-André Carignan, 39 panélistes ont occupé les écrans au bénéfice de 192 participants et participantes. Les personnes qui souhaitent accéder au contenu en différé peuvent se rendre sur la page [oaq.com/colloque2020](http://oaq.com/colloque2020), où elles trouveront un compte rendu gratuit en format PDF et des enregistrements vidéo payants. ●

Les prises de position de l'OAQ peuvent être consultées sur son site Web.

# Changez de perspective

Vous aimeriez changer de perspective ?  
Vous souhaitez influencer l'avenir de la profession d'architecte, tout en évoluant dans un milieu de travail sain, dynamique et humain ? Alors, joignez-vous à notre équipe !

## Recherché(e)

INSPECTRICE OU INSPECTEUR

SYNDIQUE ADJOINTE  
OU SYNDIC ADJOINT

Découvrez ces opportunités à  
[perspectiveoaq.com](http://perspectiveoaq.com)



## Travailler à l'Ordre des architectes du Québec, c'est choisir



de jouer un rôle  
utile pour l'ensemble  
de la profession



de vivre  
de nouveaux  
défis stimulants



d'évoluer dans  
un milieu sain,  
dynamique et humain

### Candidatures spontanées

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention à Nathalie Thibert, notre directrice de l'administration et des ressources humaines, à [nthibert@oaq.com](mailto:nthibert@oaq.com).



ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC



# Solitude et débrouillardise

Pour les étudiants et étudiantes en architecture, les échanges avec les camarades et professeurs se révèlent primordiaux. La distance qu'imposent les mesures sanitaires pendant la pandémie de COVID-19 freine cependant l'émulation, si chère à la profession.

PAR MARIE-EVE SHAFFER

« Le pire impact de la pandémie, c'est le manque de socialisation », avance le directeur de l'École d'architecture de l'Université Laval, Jacques White, en évoquant l'entraide et la collaboration qui prévalent en temps normal au sein de la population étudiante.

Le directeur de l'École d'architecture Peter Guo-hua Fu de l'Université McGill, Martin Bressani, abonde dans le même sens. « L'immense perte, c'est le contact entre les étudiants et l'esprit de corps qui est créé au cours des ateliers, dit-il. Même si on organise des réunions Zoom [pour qu'ils puissent socialiser], la vie universitaire que tout étudiant est en droit d'exiger n'existe pas. »

## Des cours à distance

À la rentrée 2020-2021, l'ensemble des étudiantes et étudiants en architecture suivaient leurs cours magistraux à distance. Les ateliers de design, qui représentent le noyau de la formation universitaire et qui figurent à l'horaire de toutes les sessions des programmes de baccalauréat et de maîtrise, se déroulaient dans certains cas

en présentiel, notamment au deuxième cycle à l'Université McGill. Ils sont passés au mode à distance lorsque la progression de la pandémie de COVID-19 l'a exigé au cours de l'automne.

L'Université Laval fait figure d'exception. Malgré l'intensification de la propagation du virus, les étudiants et étudiantes ont continué de se présenter à l'École d'architecture pour effectuer des travaux pratiques. « L'astuce, c'est que les ateliers sont considérés comme des laboratoires », indique Jacques White. Or, ces derniers pouvaient avoir lieu en présentiel en vertu des consignes de santé publique, moyennant certaines mesures de distanciation. De plus petits groupes travaillaient donc ensemble à l'université une demi-journée par semaine, plutôt qu'une journée et demie en temps normal. Le reste du temps, étudiantes et étudiants s'affairaient à leurs projets à la maison.

Comme dans les autres universités, les enseignantes et enseignants de McGill ont misé sur la technologie afin de poursuivre les ateliers. Grâce à différentes applications,

ils ont pu retravailler à distance les dessins soumis par les étudiants et étudiantes, exposer virtuellement leurs travaux et tenir des discussions en ligne.

« Ça fonctionne assez bien », dit Martin Bressani, qui souhaite néanmoins un retour au mode présentiel le plus rapidement possible. Il souligne que la fabrication de maquettes à domicile est plus laborieuse. « Les étudiants n'ont pas accès à un atelier de bois ou de métal. Ils font des maquettes en carton », rapporte-t-il.

Si l'enseignement a pu se poursuivre virtuellement dans les universités et même pendant les stages, il en va tout autrement pour les échanges internationaux et les voyages à l'étranger. « Tout a été annulé, se désole Martin Bressani. C'est une grosse perte pour les étudiants. Ce sont des expériences marquantes. »

## En manque de proximité

Dans ces conditions d'apprentissage, celles et ceux qui suivent la formation se sentent redevables des actions déployées par les écoles pour leur permettre de poursuivre →

Les entrevues pour cet article ont été réalisées en novembre 2020. Les mesures de confinement visant les universités pourraient avoir changé au moment de la publication.



## Abonnement au magazine *Esquisses* pour les non-membres de l'OAQ

30 \$ pour  
4 numéros  
par année

Bon de commande:  
[oaq.com/magazine-  
esquisses/abonnement](http://oaq.com/magazine-esquisses/abonnement)



## « Les étudiants de deuxième année ont eu un an en présentiel; ils ont déjà développé un esprit de camaraderie. Ceux de première année n'ont pas cet avantage. »

– **Martin Bressani**

leurs études en temps de pandémie, mais ils et elles admettent que la proximité avec leurs camarades et le corps enseignant leur manque. Impossible d'intervenir spontanément dans une discussion de classe, d'entendre les commentaires que le professeur formule à l'équipe d'à côté ou de passer à l'improviste au bureau du chargé de cours.

« L'architecture, c'est un milieu d'échange et de collaboration, affirme la présidente de l'Association des étudiantes et étudiants en architecture de l'Université Laval (ASSÉTAR), Jasmine Minville. On n'a pas le choix d'échanger pour développer notre créativité et notre esprit critique. »

« Ce qui me manque, c'est la profondeur, confie pour sa part l'étudiante de deuxième année de l'Université Laval et vice-présidente de l'ASSÉTAR, Élizabéth McNeil. Pendant une conférence Zoom, plus de la moitié de la classe ferme sa caméra. On nous présente des projets, mais c'est plus dur de discuter. »

Calina Olari, une étudiante de troisième année de l'Université de Montréal, s'ennuie de la complicité qu'elle a développée avec ses coéquipières et coéquipiers. « En présentiel, autour de la table, on *sketch* et on s'entend sur ce qu'on dessine. On est habitué de s'entraider, parfois jusqu'à 3 h du matin, dans le local de l'atelier. À travers un écran, c'est plus compliqué. »

Pour les étudiantes et étudiants de première année, cette émulation s'avère plus difficile à trouver. « Ils ne se connaissent pas, note Martin Bressani. Les étudiants de deuxième année ont eu un an en présentiel; ils ont déjà développé un esprit de camaraderie. Ceux de première année n'ont pas cet avantage. »

Les écoles d'architecture s'inquiètent d'ailleurs pour ceux et celles qui viennent d'entamer leur cursus. « Cette génération entraînera des changements [dans le mode d'exercice de la profession], prévoit Jacques White. On va mesurer le rattrapage nécessaire après la pandémie. »

### Des exigences maintenues

La santé mentale des étudiantes et étudiants en architecture préoccupe également les membres du corps professoral. Enseignants et enseignantes acceptent bien de revoir les échéanciers et de repenser les évaluations, mais tiennent à maintenir leurs exigences.

« On ne veut pas trop baisser les attentes parce qu'on a une responsabilité: leur diplôme doit être représentatif de l'ensemble des compétences qu'ils doivent acquérir au cours du programme », explique Jacques White. Il a malgré tout demandé à ses collègues « d'être plus efficaces et plus concis » dans leur enseignement.

De son côté, Martin Bressani limite la durée des vidéoconférences et il réserve un moment, à la fin, pour parler à bâtons rompus avec ses groupes. « On essaie de garder nos exigences, [mais] on est très conscient [de leurs difficultés], dit-il. On est à l'écoute. C'est une année très spéciale... »

### Des conséquences ?

Même si la somme de travail demeure considérable et que les critères d'évaluation restent inchangés, les étudiantes et étudiants se font du souci pour la qualité de leur formation. « Est-ce qu'on aura des lacunes? Est-ce que des barrières se dresseront devant les finissants? » demande Jasmine Minville.

« Ils seront aussi bien formés que les autres architectes », insiste Martin Bressani. Son homologue de l'Université Laval s'attend pour sa part à ce que ces architectes de demain aient gagné de cette expérience une grande capacité d'adaptation et une plus grande familiarité avec une variété de moyens de communication.

« Ils vont faire preuve des mêmes efforts, de la même intelligence et de la même créativité, mais avec des façons de faire différentes. Ce ne sera pas une génération sacrifiée », assure Jacques White. ●





BOIS TRAITÉ TERRA



SURFACES AVONITE

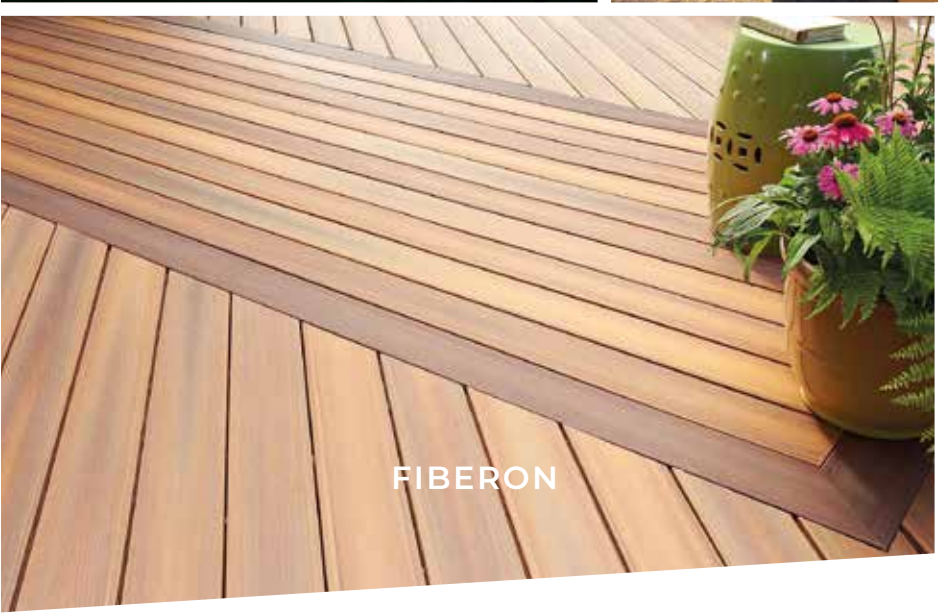
**DÉCOUVREZ  
NOS PRODUITS  
ÉCOLOGIQUES**

Chez Goodfellow,  
nous nous engageons  
à mener nos affaires  
d'une manière  
responsable pour  
l'environnement.



ARCHITECTE: Hacker  
PHOTOGRAPHIE: Jeremy Bittermann

CÈDRE ROUGE DE L'OUEST



FIBERON



COLUMBIA FOREST





ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC

# GALA VIRTUEL

## PRIX ET DISTINCTIONS 2021

**Jeudi 1<sup>er</sup> avril**

Formule 5 à 7

Information et réservation: [oaq.com/gala](http://oaq.com/gala)

Assistez en grand nombre  
au gala et réagissez en direct  
sur les réseaux sociaux

[#archifiers2021](https://twitter.com/archifiers2021)

Partenaire principal



**TD Assurance**

# découvertes



◀ Better Place Forests, Point Arena (Californie), Fletcher Studio et OpenScope Studio  
Photo : Hewitt Photography

Sites funéraires

## Portail forestier

À Point Arena, en Californie, Better Place Forests est un lieu de commémoration où les familles peuvent répandre les cendres de leurs proches défunts en pleine forêt. Un cimetière nouveau genre, en somme. Son pavillon d'accueil, inauguré en 2019, se fond dans le décor grâce à ses murs de bois récolté et conditionné à proximité.

Parce que l'expérience de ce lieu est axée sur le paysage naturel, plutôt que sur le cadre bâti, l'architecte paysagiste David Fletcher, de la firme Fletcher Studio, et l'équipe d'architectes d'OpenScope Studio ont conçu son pavillon d'accueil avec un souci d'intégration discrète à l'environnement. Posé sur des piliers à flanc de colline, le bâtiment est surmonté d'un toit en acier Corten dont la teinte rougeâtre s'harmonise à celles de son bardage de séquoia.

Le pavillon agit comme un seuil marquant la transition vers la forêt commémorative, à laquelle les visiteurs accèdent en suivant un sentier de pavés de béton. Il abrite en outre deux petites salles de réunion.

La terrasse couverte, où se déroulent notamment des cérémonies, offre une vue imprenable sur les bois et la prairie en contrebas, emplacement du mémorial que signe le studio de design Matsys.

Le projet a reçu en 2020 un Merit Award de l'American Institute of Architects (AIA). ● (Jessica Dostie)



▲  
◀ Better Place Forests, Point Arena (Californie), Fletcher Studio et OpenScope Studio  
Photos : Hewitt Photography



Suivant l'adhésion de l'OAQ au Défi 2030, *Esquisses* présente dans chacun de ses numéros une démarche qui fait écho aux objectifs de ce mouvement international visant à éliminer les émissions de gaz à effet de serre dans les nouvelles constructions et les rénovations de bâtiments.

[architecture2030.org/  
2030\\_challenges/](https://architecture2030.org/2030_challenges/)



Occupation temporaire ou transitoire

# Préserver un bâtiment, bâtir une communauté

Quand l'occupation temporaire ou transitoire d'un bâtiment est une solution viable pour prolonger sa vie et répondre à un besoin social, elle fait « mot compte triple » pour le développement durable.

PAR VALÉRIE LEVÉE

Occupation temporaire du 204, rue Young, à Montréal, avant la concrétisation d'un projet de logements sociaux par la Ville de Montréal.  
Photo : Entremise



**Ici, un espace commercial est vacant** parce qu'un restaurateur a fait faillite. Là, un édifice public est vide, car le gouvernement a démenagé ses bureaux ailleurs sans planifier une nouvelle vocation pour le bâtiment. S'ils ne sont pas chauffés et entretenus, ces bâtiments vont se dégrader, et ils pourraient finir par être démolis.

Ron Rayside, architecte associé chez Rayside Labossière, cite le cas du centre hospitalier Jacques-Viger, un imposant édifice de l'arrondissement Ville-Marie, à Montréal, construit il y a plus de 150 ans. Il est inoccupé depuis 2012. Il fait l'objet d'un projet résidentiel, communautaire et muséal qui chemine au ministère de la Santé et des Services sociaux, à la Ville de Montréal et parmi divers partenaires sociaux.

En attendant, il faut quand même entretenir minimalement le bâtiment et le chauffer, ce qui ne le soustrait pas aux actes de vandalisme. Or, un bâtiment ainsi altéré fait tache d'huile dans le quartier. «C'est une plaie pour la dynamique commerciale», dit Ron Rayside. Alors, pourquoi ne pas permettre son occupation temporaire par des organismes ou des personnes, le temps que le projet se mette en place? Si ces derniers participent à la définition d'un projet permanent, on parle plutôt d'occupation transitoire.

### Temporaire, en attendant le projet pérenne

Le concept d'occupation temporaire est né en Europe au tournant des années 2000. L'idée est d'offrir à des propriétaires de bâtiments vacants un service d'entretien en permettant à des organismes, à des entreprises ou à des projets citoyens de les occuper dans leur état actuel en attendant que des projets pérennes se mettent en place. «L'idéal est qu'il y ait le moins possible de travaux à faire, prévient Ron Rayside. Et si des aménagements sont nécessaires, ils doivent être génériques pour pouvoir être réutilisés.»

«On essaie de faire des aménagements réversibles et déplaçables», confirme Francis Lacelle, architecte, directeur au développement des projets chez Entremise, un organisme voué à la valorisation des bâtiments vacants. Le rôle de l'architecte est d'évaluer le potentiel et la sécurité du bâtiment et de le rendre fonctionnel avec un minimum d'aménagements. «C'est souvent une approche de modestie, reconnaît Ron Rayside. On l'a fait pour un édifice du réseau de la santé sur la rue

De La Gauchetière, à Montréal. Le bâtiment était vide, et il y avait un besoin de refuge pour itinérants durant l'hiver. On a installé des douches et le reste de l'immeuble est resté intact.»

L'occupation temporaire peut prendre de multiples visages: on y a recours entre autres pour abriter des bureaux ou des ateliers d'artistes, ou pour accueillir des expositions. «Ce qui est intéressant, c'est que ça peut être tous ces usages au même endroit et en même temps, ce qui est rare dans un développement immobilier conventionnel», observe Philémon Gravel, détenteur d'une maîtrise en architecture et cofondateur d'Entremise.

Il donne l'exemple d'un immeuble de la rue Young, dans le quartier Griffintown, à Montréal, que la Ville projetait de démolir pour construire des logements sociaux. «Le bâtiment était chauffé au coût de 40 000 \$ par année. On a eu une entente d'occupation temporaire à coût nul pour une période de 22 mois.» Entremise l'a aménagé pour y accueillir une trentaine d'organisations, en plus d'assumer les coûts d'électricité et de chauffage ainsi que les taxes foncières. «Le travail a été de révéler le potentiel du lieu et d'accompagner les organismes pour qu'ils se l'approprient. Au début, ils n'y voyaient qu'un entrepôt. Ensuite, ils y ont vu un milieu de vie», confie Philémon Gravel.

### Transitoire, pour concevoir le projet pérenne

Le bâtiment du projet Young sera démoli, comme prévu, sans égard aux organismes qui ont occupé les lieux pendant presque deux ans. C'est là que l'occupation temporaire se distingue de l'occupation transitoire. «Il y a une énorme différence entre un usage transitoire, qui ouvre le chemin à une intégration à long terme, et un usage temporaire, qui doit prendre fin», nuance Ron Rayside. Si l'occupation est temporaire, cela doit être clairement énoncé pour éviter de faux espoirs de permanence et ne pas nuire au projet pérenne initialement prévu.

En Europe, les expériences d'occupation temporaire ont fait évoluer le concept pour mener dans certains cas à des usages transitoires. «On s'est aperçu que [parfois] les occupants avaient le temps de se structurer, de mettre en place des modèles financièrement viables [de façon à créer] les prémices d'un projet pérenne. À partir de là, on a commencé à parler d'usage transitoire», explique Philémon Gravel.

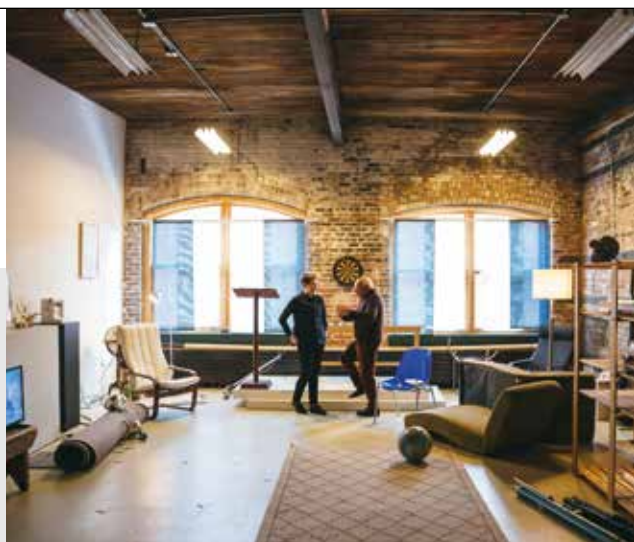
Il donne l'exemple des Grands Voisins sur le site de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Paris. La Ville, qui prévoyait le transformer en écoquartier, en a autorisé l'occupation transitoire par quelque 250 associations, artisans et petites entreprises dont les activités ont teinté le projet pérenne. Même chose à l'hôtel Pasteur, à Rennes, où une occupation transitoire a pris forme à l'initiative de l'architecte Patrick Bouchain. Les acquis de cette phase transitoire ont plus tard été transmis au bureau d'architectes Encore Heureux, qui les a intégrés au projet pérenne, composé d'une école maternelle et d'espaces d'enseignement informels. →



▲ Le projet Young a accueilli une trentaine d'organismes de 2017 à 2019.  
Photo : Entremise

▶ Aménagement intérieur pour la tenue d'activités au projet Young.  
Photo : Entremise





◀ Atelier de Marion Lessard en 2019 à la Fonderie Darling.  
Photo : Adrian Morillo

## La Fonderie Darling se fait une place dans la rue

Dans la Cité du Multimédia, à Montréal, l'ancienne fonderie des frères Darling a échappé à la démolition lorsque l'organisme d'événements artistiques Quartier Éphémère (QE) s'y est installé au début des années 2000, avec le soutien de fonds publics et privés. Or le projet continue d'évoluer... à l'extérieur.

Caroline Andrieux, cofondatrice de QE et fondatrice et directrice artistique de la Fonderie Darling, se remémore les débuts de cette aventure. « Il y avait deux sections dans le bâtiment qui correspondaient à la direction qu'on voulait prendre, soit une salle d'exposition et des ateliers d'artistes. »

QE a d'abord racheté et rénové la section qui abrite les ateliers et loué la grande salle d'exposition en attendant de réunir les fonds pour l'acquérir. Dans cette salle, « on a gardé beaucoup de traces du passé comme la suie sur les murs, la patine de l'ancienne fonderie », dépeint Caroline Andrieux.

Au fil des ans, un volet urbain s'est ajouté au projet initial. « Ce qui s'est développé, et qu'on n'avait pas prévu, c'est la place publique devant les bâtiments », relate Caroline Andrieux. Pour présenter des installations artistiques à l'extérieur, QE demandait régulièrement à la Ville de fermer un tronçon de la rue Ottawa. « Petit à petit, on s'est rendu compte que ce tronçon pouvait devenir une place publique permanente », poursuit la directrice. La Ville a donné son feu vert et a retenu les services de l'agence Daoust Lestage pour la conception des espaces. L'inauguration est prévue pour 2022. ●

Dans cette perspective, l'aménagement prend une tournure sociale. Il s'agit de tisser des liens avec les occupants et occupantes et de concevoir avec eux le projet en devenir.

C'est la voie que suit Entremise avec le projet La Cité des Hospitalières en transition\*. L'organisme dispose de deux ans pour évaluer le potentiel de cet ensemble religieux montréalais en quête d'une nouvelle vocation, y installer des organismes qui formeront une communauté et trouver un modèle d'occupation économique viable.

Entremise mène aussi un projet avec la Société de développement Angus, à Montréal, et étudie la situation du patrimoine industriel de Shawinigan et du monastère des Ursulines à Québec.

### Triple développement durable

« Le bâtiment qui respecte le plus le développement durable est celui qu'on garde, qu'on recycle et qu'on ne démolit pas », estime Ron Rayside. « L'énergie nécessaire pour extraire les matériaux, les transformer et construire le bâtiment a déjà été dépensée », précise Philémon Gravel. L'occupation temporaire ou transitoire est donc un bon pas vers le développement durable. Mais comme le dit Francis Lacelle, « un projet d'architecture n'est pas seulement un bâtiment dont on dessine les plans. C'est aussi un projet autour duquel on construit une communauté d'occupants pour faire vivre le bâtiment. En construisant les deux en parallèle, on arrive à un projet résilient et durable ». Le résultat se matérialise également par un projet viable sur le plan financier. L'occupation temporaire ou transitoire représente donc une contribution aux trois volets du développement durable : environnemental, social et économique. ●

\* Une table ronde sur ce projet a eu lieu en novembre 2020, lors du colloque de l'OAQ *Quel avenir pour les ensembles et paysages patrimoniaux ?* Un compte rendu (gratuit) et une captation (payante) se trouvent sur le site de l'OAQ.

▶ Vue de l'exposition Nordic Rock de l'artiste Vikky Alexander, installée en 2020 dans la grande salle de la Fonderie Darling.  
Photo : Simon Belleau





# Mettez de l'intelligence dans vos finances.

Nos experts-conseils offrent le plus haut niveau d'accompagnement en gestion financière appliquée à la réalité des architectes.

[fdpgp.ca](http://fdpgp.ca)

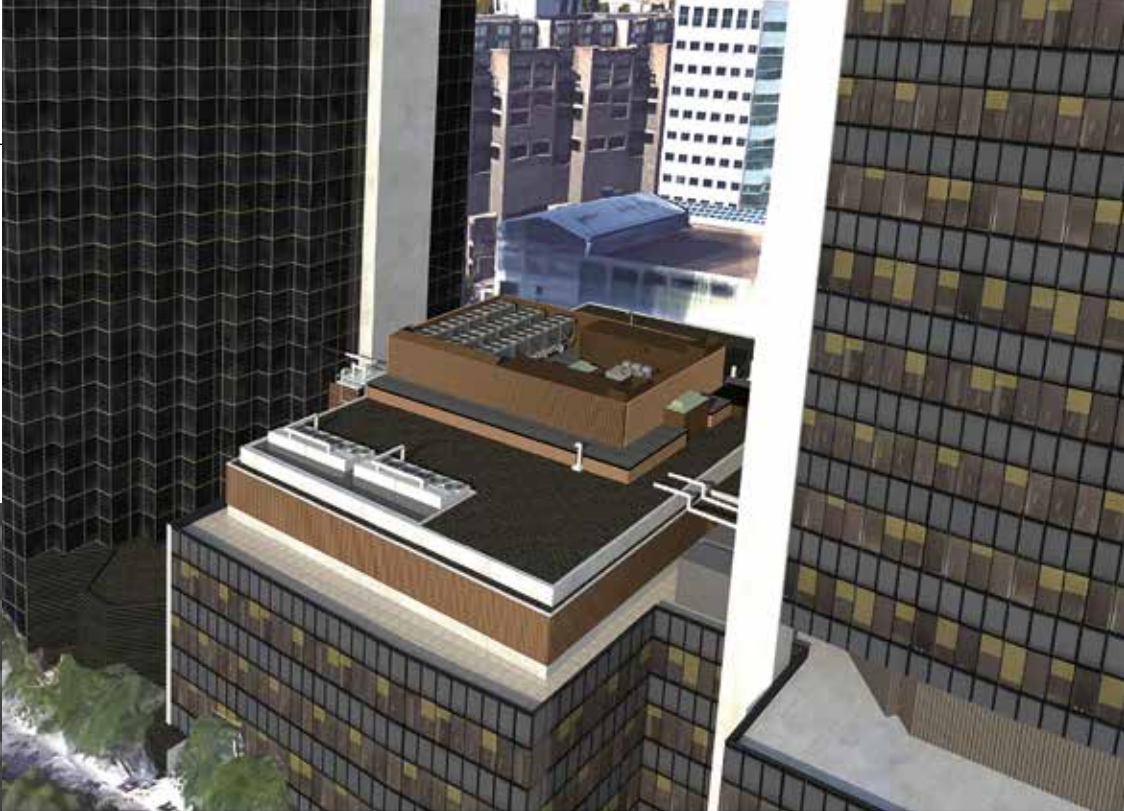


Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille. fdp et les marques de commerce, noms et logos connexes sont la propriété de Financière des professionnels inc. et sont enregistrés ou employés au Canada. Employés en vertu d'une licence de Financière des professionnels inc.



Équipements mécaniques  
de centre de données sur  
le toit de la tour de la Bourse,  
rue du Square-Victoria,  
Montréal, COHÉSIO Architecture  
Illustration : COHÉSIO Architecture

Stéphane Carrière, architecte et vice-président  
de COHÉSIO Architecture  
Photo : COHÉSIO Architecture



Centres de données

# Loger le numérique

Dans la conception d'un centre de données, les considérations techniques l'emportent sur les préoccupations esthétiques. On parle après tout d'intégrer l'équivalent de la capacité énergétique d'une petite ville dans un seul bâtiment ! L'architecte Stéphane Carrière, vice-président de COHÉSIO Architecture, en a fait sa spécialité.

PAR JESSICA DOSTIE

**Les infrastructures physiques** de notre monde numérique n'ont plus de secrets pour Stéphane Carrière. Au début de sa pratique, il y a plus de 25 ans, l'architecte a reçu des mandats pour repenser les salles mécaniques vétustes de certains édifices du centre-ville de Montréal. À force de travailler ces aspects techniques en équipe avec des ingénieurs, il a attrapé la piqûre et s'est intéressé de plus en plus à l'intégration d'équipements technologiques de pointe, une spécialisation qui demeure rare au Québec.

« Ce ne sont jamais de petits projets, lance-t-il. On dispose de budgets de 10 à 20 M\$ pour concevoir des intégrations de génératrices et d'équipements de refroidissement requis pour faire fonctionner un centre de données. » Son intervention au 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal, en 2014, en constitue un bon exemple. Stéphane Carrière et son équipe ont dû tripler la capacité électrique et de refroidissement de ce gratte-ciel de 47 étages – la deuxième plus haute tour de Montréal. « Pour un

locataire en informatique, on a introduit cinq groupes électrogènes et huit énormes unités de climatisation, décrit-il. Tout cela, sans engendrer d'impact visuel important sur cet édifice de prestige. »

## Une équipe interdisciplinaire

L'architecte spécialisé en centres de données travaille en étroite collaboration avec des ingénieurs ou ingénieures. « L'organisation logique des espaces doit avant tout tenir compte de la performance technique des équipements,

du cheminement de l'électricité et de la chaleur », précise Stéphane Carrière.

D'ailleurs, ajoute-t-il, l'équipe de conception d'un centre de données n'est pas complète sans l'apport d'un intégrateur ou d'une intégratrice de technologies, rôle souvent joué par une ingénieure ou un ingénieur ou encore un ou une spécialiste du matériel informatique. Cette dernière personne assure la coordination du projet, de sa planification à l'aménagement de l'espace.

Aucun détail ne doit être laissé au hasard. Les appareils, parfois « gros comme des autobus », requièrent non seulement une structure robuste capable de supporter leur poids – de 5000 à 15 000 kg –, mais aussi des installations électriques d'une capacité de 5 à 25 mégawatts (MW). « Certains pensent que ce n'est qu'un entrepôt qui consomme beaucoup d'électricité, dit Stéphane Carrière, mais les centres de données les plus gros et les plus performants ont la capacité électrique d'une petite ville, soit environ 35 MW. » En guise de comparaison, la traditionnelle tour de bureaux de quelque 50 000 m<sup>2</sup> consomme environ 5 MW, calcule-t-il.

Équipements mécaniques de centre de données sur le toit du 1155, boulevard Robert-Bourassa, Montréal, COHESIO Architecture  
Photo : COHESIO Architecture



### Des normes strictes

« Pour un concepteur, c'est un défi », concède l'architecte. Afin d'approfondir ses connaissances techniques et de « parler la même langue » que les autres intervenants et intervenantes du secteur, Stéphane Carrière a suivi, en 2007, la formation Accredited Tier Specialist (ATS) de l'Uptime Institute, un organisme de certification américain devenu la référence internationale en matière de normes de construction des infrastructures numériques.

C'est que la conception des centres de données est régie par une panoplie de normes. Ces dernières concernent entre autres la performance électrique, l'incombustibilité, l'inflammabilité, la filtration de l'air, le contrôle de l'humidité, la régulation de la température, et la sécurité. « Si on pense que le Code du bâtiment est normatif, le domaine des centres informatiques l'est encore plus, lance l'architecte. Certains critères de conception sont carrément inspirés des secteurs industriel et militaire. »

### Les défis de l'intégration urbaine

Si Stéphane Carrière se réjouit de voir des installations informatiques « de plus en plus sophistiquées », il remarque qu'elles deviennent en revanche « plus volumineuses, plus énergivores et plus bruyantes ». Cela pose des défis de taille dans les villes, où les centres de données

sont très souvent implantés afin de se rapprocher de leur clientèle d'affaires. Dans la métropole québécoise, observe-t-il, des contraintes découlent notamment des exigences du comité consultatif d'urbanisme et de la proximité d'immeubles résidentiels.

Un projet à la tour de la Bourse, à Montréal, a ainsi amené COHESIO à imaginer un enclos visuel et acoustique sur le toit du bâtiment, intégré à son architecture. Réalisée en 2017, cette installation est destinée à dissimuler « l'équivalent d'un terrain de tennis en équipements mécaniques, soit deux énormes génératrices emboîtées, six unités de climatisation haute performance dédiées, un banc de charge et des réservoirs de compensation, le tout déposé sur une plateforme technique qui transfère les charges à la charpente », énumère-t-il.

Pour toutes ces raisons, « l'architecture de centres de données en est une de discrétion », croit Stéphane Carrière. ●

## Le Québec : prisé des multinationales

Le Québec se présente comme un territoire stratégiquement avantageux pour accueillir des projets de centres de données, souligne Investissement Québec. Stéphane Carrière le confirme. Selon lui, au moins 20 installations devraient s'ajouter d'ici 2023 à la quarantaine déjà établies dans la province.

Ce n'est pas pour rien que les Google, Amazon et IBM de ce monde ont opté pour le Québec. « Nous sommes particulièrement bien positionnés pour répondre à la demande grâce à notre situation géographique, à notre climat, à l'abondance d'une électricité fiable, propre et peu coûteuse, à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et au prix abordable du pied carré », énumère l'architecte.







# dossier

## Contribuer au mieux-vieillir

Le raz-de-marée de la COVID-19 et le vieillissement de la population québécoise attirent l'attention sur les milieux de vie des personnes âgées. Où souhaitent-elles vivre ? Quels aménagements permettent de leur offrir les soins dont elles ont besoin et de préserver leur autonomie tout en leur procurant le sentiment d'être chez elles ? Les architectes, le milieu de la recherche et le monde de l'enseignement sondent ces questions.



◀ Maison des aînés de Saint-Jean-sur-Richelieu, DMG | GLCRM | GROUPE A | PROVENCHER\_ROY\_BBBL architectes en consortium  
Image : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ▶



◀ Pour les personnes âgées, les escaliers deviennent des obstacles (arrondissement La Cité-Limoilou, Québec).  
Photo : Valérie Levée

Milieux de vie

# Chez soi jusqu'au bout

L'hébergement des personnes âgées pourrait se résumer à un simple mot : chez-soi. C'est à la maison qu'elles veulent rester le plus longtemps possible. Puis, quand elles déménagent en résidence privée pour aînés, elles cherchent à recréer le sentiment d'être chez elles. Tour d'horizon.

PAR VALÉRIE LEVÉE ET LOUISE BOUCHARD

On parle beaucoup, au Québec, des résidences privées pour aînés (RPA), mais la majorité des personnes âgées vivent dans une maison ou un appartement sans services particuliers. Selon le ministère de la Famille, en 2016, 90 % des Québécois et Québécoises de plus de 65 ans résidaient dans leur domicile et, même après 85 ans, ils et elles étaient encore 59 % à en faire autant.

« De 65 à 75 ans, les aînés sont assez actifs et ils habitent dans les mêmes types de logements que le reste de la population, que ce soit des maisons unifamiliales ou des appartements, confirme Paula Negron-Poblete, professeure à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. C'est après 75 ans, et surtout après 85 ans, qu'ils ont recours à des formes résidentielles qui se rapprochent des résidences pour personnes âgées. »

L'enquête annuelle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sur les résidences pour personnes âgées indique qu'en 2020, seulement 18,4 % des personnes de plus de 75 ans vivaient en RPA.



La perte progressive d'autonomie ne se traduit donc pas systématiquement par un déménagement en RPA. « Les personnes âgées vont s'accommoder le plus longtemps possible [de leur perte d'autonomie] parce qu'elles veulent demeurer chez elles », rapporte Éric Gagnon, chercheur à VITAM – Centre de recherche en santé durable, à l'Université Laval. En effet, d'autres facteurs décisionnels se surimposent à la santé pour guider leur choix de résidence.

### Un dilemme

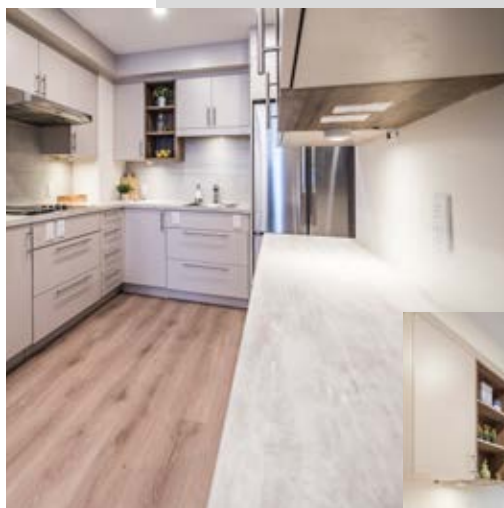
Si les personnes âgées restent longtemps dans leur domicile, c'est en grande partie parce qu'elles s'y sentent chez elles. C'est la maison pleine de souvenirs, l'appartement qu'on a aménagé à sa convenance, le quartier où on a ses habitudes et des relations de voisinage.

Être chez soi, c'est aussi préserver son indépendance. « La difficulté de déménager en RPA, c'est qu'on perd de l'intimité, la capacité de recevoir, une partie de ses occupations », explique Éric Gagnon.

Mais occuper son propre domicile suppose aussi de l'entretenir et d'avoir la mobilité suffisante pour faire ses courses et vaquer à ses activités. Or, avec l'âge, faire le ménage ou conduire une voiture devient plus difficile. Monter sur une chaise pour changer une ampoule est hasardeux, et l'escalier se transforme en obstacle.

Dès lors, décider de rester chez soi ou de partir revient à mettre en balance un ensemble de facteurs que Noémie Roy, architecte chez STGM, a décortiqués au cours de son projet de maîtrise. « Si la personne habite près des commerces ou des services de santé, elle voudra rester chez elle. Sinon, elle pourrait vouloir déménager pour s'en rapprocher », illustre-t-elle. Une personne qui bénéficie de l'aide du voisinage sera quant à elle tentée de demeurer dans son domicile plus longtemps. Une autre pourrait déménager afin de se rapprocher de ses enfants. →

Une cuisine construite selon les principes du design universel : armoires démontables, couloirs larges, prises de courant et interrupteurs faciles d'accès pour une personne en fauteuil roulant.  
Expérience 303, Montréal, Société Logique  
Photos : Société Logique



## Accessibilité universelle

### Un réflexe à acquérir

**Prévoir les contraintes physiques des occupants dès la conception des habitations permet d'éviter de coûteuses transformations au fil du temps. La RBQ prévoit déjà des normes minimales, mais il y a moyen de faire plus.**

La nouvelle réglementation de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), entrée en vigueur en septembre 2020, oblige les constructeurs à se conformer aux normes de visitabilité et d'adaptabilité des logements. Ces normes s'appliquent aux nouveaux logements situés à l'étage d'entrée ou desservis par un ascenseur, dans les bâtiments de plus de deux étages et de plus de huit logements.

Tel que le définit la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le concept de visitabilité garantit un accès universel au rez-de-chaussée d'une résidence, grâce à une entrée de plain-pied, à un accès en fauteuil roulant à la salle de bain ainsi qu'à des portes plus larges que les portes standard.

L'adaptabilité, quant à elle, assure que la conception des pièces favorise la circulation et l'adaptation aux besoins futurs des usagers et usagères, dont les personnes âgées, comme le fait de prévoir l'installation éventuelle de barres de soutien et d'installer des interrupteurs et prises de courant à la portée des personnes en fauteuil roulant.

### Un projet modèle

Le projet Expérience 303, réalisé par la Société Logique, va plus loin. Dans un immeuble d'habitation datant de 1988 qu'il possède dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à Montréal, cet organisme voué à la promotion du design universel a entièrement rénové et réaménagé l'un des appartements – le 303 – afin d'offrir un modèle d'application des principes du design universel à un bâtiment existant. L'aménagement assure un accès et une utilisation par quiconque, sans discrimination liée aux capacités physiques ou mentales ou encore à l'âge.

Par exemple, la porte d'entrée comporte deux judas à deux hauteurs différentes, certaines portes intérieures sont équipées de charnières en retrait qui maximisent l'ouverture afin de laisser passer un fauteuil roulant, et la composition des murs de la salle de bain facilite l'installation éventuelle de barres d'appui. « C'est un logement tout à fait ordinaire, mais qui répond très bien à la conception aux besoins futurs sans qu'il soit nécessaire de bouger des murs et de se lancer dans de grands travaux », résume Anna Kwon, architecte et consultante en design universel à la Société Logique.

Anna Kwon souhaite que les architectes, les entrepreneurs et les promoteurs s'approprient cet éventail de solutions qui favorisent le maintien à domicile des personnes âgées, mais qui s'adressent aussi à toute personne vivant avec des limitations ou des besoins spécifiques.



La « marchabilité » (le potentiel piétonnier) de l'environnement urbain, la présence d'espaces verts, l'accès au transport collectif, la sécurité du quartier et même le marché de l'immobilier – s'il faut vendre la maison – sont d'autres éléments qui influenceront la décision d'adapter son domicile pour y rester ou de partir, ajoute l'architecte.

### Un parcours en étapes

« Les personnes âgées ont une capacité d'adaptation très importante et vont apporter des modifications à leur logement pour y demeurer le plus longtemps possible », affirme la professeure Paula Negron-Poblete. Elles installeront par exemple une main courante dans les escaliers ou une barre d'appui dans la douche. « Quand l'escalier devient un obstacle, les aînés renoncent à descendre au sous-sol et déplacent la laveuse et la sècheuse au rez-de-chaussée », donne en exemple Éric Gagnon. Les services d'entretien et de livraison peuvent aussi remédier aux limitations de mobilité.

D'autres choisiront un logement adapté ou adaptable qui les rapprochera des services avant d'envisager de partir en RPA. « Les aînés explorent beaucoup d'avenues avant d'aller en résidence [pour aînés], confirme Paula Negron-Poblete. Ils passent par exemple d'une maison unifamiliale à un appartement ou déménagent du deuxième étage au rez-de-chaussée d'un duplex. » Beaucoup optent pour une copropriété afin de bénéficier de quelques services, comme l'entretien extérieur et celui des aires communes, tout en conservant leur indépendance.

### Des éléments déclencheurs

L'option de la RPA se profile à mesure que l'âge accentue les difficultés physiques. S'il est aisé de se faire livrer l'épicerie et la pharmacie ou d'obtenir de l'aide pour l'entretien ménager ou la tonte du gazon, il est cependant plus difficile de déléguer les petites réparations, comme le remplacement d'une ampoule ou d'une poignée de porte. Pour accomplir ces menues tâches, lorsque des proches ne peuvent s'en charger, il faut dénicher une personne fiable, puis la rémunérer. « À un moment donné, les aînés vont en RPA pour éviter ces soucis », dit Éric Gagnon.

Par ailleurs, certains événements peuvent accélérer, voire forcer le départ vers une RPA. Ainsi, à la mort du conjoint ou de la conjointe, la pension du survivant ou de la survivante peut être insuffisante pour couvrir les frais d'entretien du domicile. Ou encore un accident ou la maladie peuvent nécessiter des soins difficiles à obtenir à domicile.

### Un nouveau chez-soi en RPA

Les personnes âgées choisissent une RPA en fonction des soins dont elles ont besoin. Toutefois, là encore, les mêmes facteurs décisionnels que lorsqu'il est question de rester chez soi entrent en jeu : l'accès aux services et aux commerces, les systèmes de transport, le potentiel piétonnier du quartier. On peut aussi considérer la proximité d'un parc doté de bancs où prendre une pause, les activités sociales, la possibilité de garder un animal de compagnie, l'accès à un balcon où faire pousser quelques plantes... « Quand on déménage en résidence, on veut recréer un chez-soi. Pour cela, il faut s'approprier les lieux à trois échelles : la résidence elle-même, l'environnement immédiat et le quartier », résume Paula Negron-Poblete.

Mais les RPA ne sont pas accessibles à tout le monde. Ainsi, l'éventail de RPA où une personne en perte d'autonomie peut s'établir est plus limité en milieu rural qu'en ville. Le revenu disponible restreint aussi les choix. Selon l'enquête de la SCHL, le coût mensuel d'un loyer en RPA en 2020 variait de 1844 \$ à 3409 \$, selon les soins offerts. Or, en 2017, le revenu moyen d'une personne de plus de 75 ans était de 29 300 \$ après impôts, selon la Vitrine sur le vieillissement de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Pour les aînés et aînées, il peut donc être difficile de payer de tels loyers, ce qui fait dire à Éric Gagnon que « le choix d'une RPA est un choix contraint ».

### Un enjeu de société

Selon l'ISQ, le nombre de Québécoises et de Québécois âgés de 65 ans ou plus passera de 1,6 million en 2017 à 2,3 millions en 2031, soit le quart de la population\*. En 2061, c'est près d'une personne sur trois (29 %) qui sera âgée de 65 ans ou plus au Québec. Répondre aux besoins en logement de ce segment de la population, tant sur le plan physique que financier, sera donc un enjeu colossal au cours des prochaines décennies. ●

\* La version imprimée de cet article laisse entendre que les plus de 75 ans représenteront le quart de la population du Québec en 2029, ce qui est erroné. Nos excuses.

## Villes et municipalités

### « amies des aînés »

Le concept de « ville amie des aînés » (VADA), mis au point par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), répond au double phénomène du vieillissement et de l'urbanisation. Selon l'OMS, une ville amie des aînés adapte ses services et ses structures de manière à inciter les personnes âgées à demeurer actives au sein de leur communauté en optimisant leur santé, leur participation à la vie civile et leur sécurité, dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Les bâtiments d'une VADA comportent les éléments suivants :

- ascenseurs
- rampes d'accès
- signalisation adéquate
- garde-corps le long des escaliers
- escaliers ni trop hauts ni trop raides
- sols antidérapants
- zones de repos équipées de sièges confortables
- toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite en nombre suffisant

En 2009, le gouvernement du Québec a lancé sa propre variante de la démarche VADA : le programme Municipalité amie des aînés (MADA), affilié à l'OMS. Le réseau MADA compte aujourd'hui plus de 1000 municipalités, MRC et communautés autochtones participantes. Il rejoint ainsi plus de 90 % de la population québécoise.

En février 2021, Québec a injecté près de 1,3 M\$ pour soutenir la réalisation de 48 projets liés à cette démarche dans 92 municipalités et MRC.



## Adaptation de domicile

# À chaque typologie ses défis

**Adapter son domicile pour y demeurer jusqu'à un âge avancé peut entraîner des coûts importants. La nature et l'envergure des travaux dépendent des configurations existantes.**

La crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 a fait mauvaise presse aux résidences pour personnes âgées. Déjà répandu dans la population aînée, le désir de vieillir à la maison en sera probablement accentué, prévoit Sébastien Lord, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. « Ce sera un enjeu important pour les villes et le système de santé au cours des prochains mois et des prochaines années. » Or, ce maintien à domicile se traduit par la nécessité d'adapter le logement à la perte d'autonomie progressive de ceux et celles qui l'habitent.

### Bungalows, demi-niveaux ou plex

Dans les bungalows construits dans les années 1950 à 1970, « l'absence d'étage et d'escaliers facilite grandement les travaux d'adaptation », constate Carole Després, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval et directrice du Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues. Même les aménagements pour relier l'intérieur et l'extérieur de la résidence sont plus simples sur les grands terrains généralement plats des banlieues, où l'entrée principale du bâtiment se situe souvent au niveau du sol ou à peine au-dessus.

Il en va autrement pour les maisons à demi-niveaux, les maisons à étages et les

condos aux petites pièces, plus populaires depuis les années 1980. Des travaux de plus grande ampleur sont nécessaires afin de les adapter aux besoins d'occupantes et d'occupants en perte d'autonomie, notamment en raison des différents étages qu'ils comportent et de l'exiguïté de certaines pièces.

Les plex plus anciens ont quant à eux des avantages en matière d'adaptation de domicile: « Ils sont plus facilement adaptables en raison de leur conception d'origine, qui comportait souvent de grandes pièces ouvertes et de grands rez-de-chaussée. Ils se transforment d'ailleurs en de belles résidences intergénérationnelles », signale Sébastien Lord (voir « Habitations intergénérationnelles: Un antidote à la solitude », p. 40).

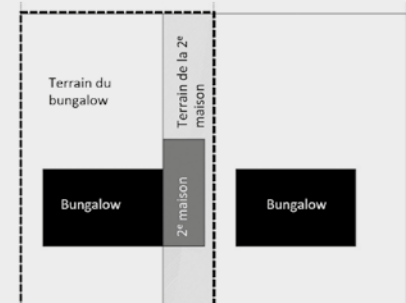
Mais quelle que soit l'époque de construction et la typologie, rares sont les habitations qui comportent des prises de courant et des interrupteurs à une hauteur aisément accessible pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.

### Défis financiers

« Dans tous les cas, la principale difficulté est le coût de ces travaux, qui dépasse de beaucoup les sommes allouées par les programmes d'habitation, affirme Carole Després. Les factures des transformations du bain, de la douche et de l'accès à la maison s'accumulent rapidement, et ce n'est que la pointe de l'iceberg. » En effet, selon la

condition physique de l'occupant, il faut parfois abattre des murs, reconfigurer les pièces du domicile ou installer un appareil élévateur.

Afin de générer les fonds nécessaires à ces transformations, Carole Després propose une avenue originale: la vente d'une bande latérale du terrain de banlieue. « On pourrait y construire une petite maison à étages de 800 à 850 pi<sup>2</sup> [environ 75 à 80 m<sup>2</sup>] qui serait prisée par les jeunes. Cela permettrait aux aînés de rester dans leur quartier », estime Carole Després. Cette solution est envisageable dans certaines municipalités, qui autorisent une réduction de la marge de recul latérale.



▲ Schéma d'implantation d'une deuxième maison se greffant à un bungalow existant, réalisé dans le cadre d'un cours de Carole Després par David Law Chune, étudiant à la maîtrise en design urbain, 2016. Image : Université Laval



# Renouveler un modèle

En novembre 2019, le gouvernement de François Legault a annoncé le lancement du vaste chantier des maisons des aînés, avec l'objectif de transformer les milieux d'hébergement pour personnes âgées. Un consortium d'architectes a été mis à contribution. Incursion dans ce processus hors de l'ordinaire.

PAR SYLVIE LEMIEUX



**Le projet, déjà ambitieux**, a pris de l'ampleur au fil des mois. Plutôt que les 30 résidences prévues initialement, il y a maintenant 46 maisons des aînés et pavillons alternatifs (voir « Les pavillons alternatifs: pour qui? », p. 37) à construire aux quatre coins de la province. « Le nombre de places à livrer est passé de 2600 à plus de 3400, explique Caroline Bourgeois, vice-présidente, gestion de projets à la Société québécoise des infrastructures (SQI). D'ici la fin de l'été 2022, il faut mettre en service au moins 2600 places. Les autres seront offertes graduellement à partir de l'automne suivant. » Le coût total estimé pour l'ensemble des établissements atteint maintenant 2 G\$.

Pour mener un projet de cette envergure, à l'échéancier aussi serré, la SQI a choisi d'élaborer un concept de base pour l'ensemble des maisons plutôt que pour chacune d'entre elles. Dans ce but, la société d'État s'est adjoint les services d'une équipe maître formée des firmes Provencher\_Roy, BBBL architectes, DMG Architecture, GLCRM & Associés et Groupe A/Annexe U, toutes retenues à la suite d'un appel d'offres.

Chaque membre de ce consortium a reçu un mandat précis. Provencher\_Roy et BBBL ont assuré la conception architecturale et la création des différentes typologies des bâtiments, qui peuvent compter de 48 à 192 lits. DMG s'est penché sur les exigences techniques afin de rédiger les devis de performance et les fiches techniques. GLCRM s'est vu confier la programmation architecturale et le dessin des plans types, de concert avec les équipes de conception. Quant au Groupe A, il a agi comme chargé de projet en plus de procéder à l'analyse des divers sites.

### Travail intensif

L'équipe maître s'est mise à l'œuvre dès août 2019 afin de définir les éléments programmatiques et architecturaux. La commande était claire: il fallait rompre avec le modèle traditionnel des CHSLD pour créer des milieux de vie qui se rapprochent le plus possible d'un domicile.

Et pas question de travailler en cloisonnement. « Il y a eu plusieurs rencontres de conception intégrée, qui duraient environ une journée, avec des équipes du MSSS [ministère de la Santé et des Services sociaux], de la SQI et les équipes maîtres en architecture et en ingénierie », explique Érick Rivard, architecte de la firme Groupe A/Annexe U.

Chaque rencontre rassemblait une trentaine de participants et de participantes autour d'un thème. Fait rare, les architectes ont même collaboré au choix des sites. « Nous sommes partis de la plus grande échelle, à savoir les choix d'implantation. Nous voulions que les maisons des aînés soient vraiment au cœur des communautés. Nous avons aussi travaillé à une échelle plus micro, en nous penchant sur le modèle d'une chambre », ajoute Érick Rivard. →



◀ Maison des aînés de Saint-Jean-sur-Richelieu,  
DMG | GLCRM | GROUPE A | PROVENCHER\_ROY | BBBL architectes en consortium  
Image : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

## Favoriser le vieillissement actif

Les maisons des aînés s'inscrivent dans la vision mise de l'avant dans la politique Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté au Québec. En l'adoptant en 2012, le Québec devenait la première province canadienne à se doter d'une politique pour mieux répondre aux besoins des personnes de 65 ans et plus, dont le nombre est en croissance (voir « Chez soi jusqu'au bout », p. 30). De cette politique ont découlé deux plans d'action, dont le plus récent, Un Québec pour tous les âges (2018-2023), est doté d'une enveloppe de 12,3 G\$.

Les mesures prévues visent notamment à aider les aînés et aînées à demeurer dans leurs résidences le plus longtemps possible – un souhait largement exprimé par cette population – ou dans des milieux d'hébergement qui favorisent l'adoption ou le maintien de saines habitudes de vie. C'est à cet objectif que répond le modèle de maisons des aînés avec des lieux conçus pour que le résidant ou la résidante puisse s'occuper de façon autonome et spontanée, selon ses capacités. Même le programme de soins s'y ajuste au rythme de la personne et de ses proches, comme si elle vivait encore à la maison.

La politique vise aussi à accompagner et à outiller les municipalités dans la construction ou la rénovation de bâtiments durables et adaptés aux besoins des aînés et aînées. Une entente entre le Secrétariat aux aînés et Écobâtiment a par exemple donné naissance au projet Bâtiment durable pour aînés, lancé en 2017, et dont la deuxième phase est en cours. Il consiste à déterminer les éléments clés pour aménager des lieux de vie sains, à proximité des services et des activités et où les risques de maladies chroniques et d'accidents sont réduits.

➔ Plus de renseignements, dont des outils et un guide à télécharger, se trouvent sur [batimentdurablepouraines.org](http://batimentdurablepouraines.org).



Maison des aînés de Saint-Jean-sur-Richelieu, DMG | GLCRM | GROUPE A | PROVENCHER\_ROY\_BBBL architectes en consortium

Image : ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

**«L'un des buts des maisons des aînés, c'est l'ouverture sur la communauté. Nous avons voulu en faire un lieu plus agréable à fréquenter pour les familles.»**  
– **Érick Rivard,**  
**architecte de la firme Groupe A/Annexe U.**

Au fil des trois mois de rencontres, le concept s'est précisé: chaque maison des aînés serait constituée de maisonnettes de 12 chambres conçues comme de grands appartements, avec des pièces de vie ouvertes les unes sur les autres et des chambres disposées en périphérie. «Celles-ci seront climatisées et munies de salles de bain individuelles avec douche à l'italienne», dit l'architecte. Fini, donc, les longs corridors qui caractérisent les CHSLD actuels.

«L'un des buts des maisons des aînés, c'est l'ouverture sur la communauté. Nous avons voulu en faire un lieu plus agréable à fréquenter pour les familles. Personne n'a envie de passer son samedi dans le couloir d'un CHSLD», poursuit Érick Rivard.

«Une attention particulière a été accordée à la qualité de la lumière qui pénètre dans le bâtiment, ajoute Yves Gagné, architecte collaborant pour le consortium DMG | GLCRM | Groupe A | Provencher\_Roy\_BBBL. Chaque chambre profite d'un éclairage naturel. Ces pièces sont orientées vers le côté urbain, alors que les aires de vie donnent sur le côté jardin.»

Les espaces extérieurs seront un élément fort des maisons des aînés. Ils visent entre autres à encourager un mode

de vie actif. «Chaque maison sera dotée d'un grand jardin de 500 m<sup>2</sup> qui sera au cœur du bâtiment et qui permettra un contact avec la nature», souligne Érick Rivard. Dans certaines maisons des aînés, il y en aura deux, et même trois dans les plus grandes. Des bancs, des balançoires, des bacs surélevés pour jardiner sans difficulté et même des modules de jeux – pour les enfants en visite – font partie des aménagements prévus.

#### **Des défis de conception**

Selon Érick Rivard, le défi le plus important à relever pour l'équipe de conception était de conférer un caractère résidentiel aux maisons, à la demande du MSSS. «Nous nous sommes donné des règles, dit-il. Les bâtiments n'auront jamais plus de trois étages, de façon à respecter l'échelle humaine. La fenêtre en saillie des chambres,

un élément emprunté au résidentiel, sera caractéristique d'une maison des aînés. À l'intérieur, cet oriel devient un espace où l'on peut installer un lit d'appoint pour un membre de la famille qui voudrait accompagner son parent dans un moment difficile ou en fin de vie.»

Les architectes ont également choisi de dissimuler le volet clinique en arrière-scène, dans un espace dont l'accès sera contrôlé. «C'est là que se trouveront le centre de coordination, les bains thérapeutiques et autres services de soins», explique Yves Gagné. Dans les espaces de vie, nous voulions éviter tout ce qui ressemble à un hôpital.»

Le MSSS a aussi demandé aux équipes de conception de faire en sorte que les maisons des aînés, sans être identiques, soient reconnaissables, quel que soit l'endroit où elles s'implanteront. «Elles







seront faciles à repérer avec leur marquise, la présence d'un matériau incombustible s'apparentant au bois et leur fenestration caractéristique», dit Yves Gagné.

#### **Un modèle résilient**

Un autre grand défi a été de composer avec la pandémie. Confinement oblige, tout le monde a dû adopter le télétravail. «Nous n'avons jamais passé autant de temps devant nos écrans!» dit Erick Rivard. Par ailleurs, les importants foyers d'éclosion qui ont touché les CHSLD ont poussé l'équipe à réexaminer le modèle qu'elle avait mis au point. «Outre quelques ajustements mineurs, nous nous sommes rendu compte que le choix d'aménager des maisonnées de 12 personnes était résilient.» Il sera selon lui plus facile de contrôler la propagation d'un virus dans ces bâtiments regroupant un petit nombre de résidents.

La construction des premières maisons des aînés, à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Québec (dans les quartiers Lebourgneuf et Sainte-Foy) et à Havre-Saint-Pierre, s'est amorcée moins d'un an après le début du processus de conception. «Dans un cadre normal, un projet de cette envergure aurait pu s'étaler sur au moins trois ans,

commente Erick Rivard. Nous sommes arrivés à réduire le calendrier parce que nous avons constitué une équipe agile. Malgré la charge de travail, nous étions fiers de travailler sur un tel mandat. Nous avons eu l'impression de travailler pour un projet plus grand que nous.» ●



### **Les pavillons alternatifs : pour qui ?**

À la différence des maisons des aînés, ces établissements accueilleront des adultes vivant avec des déficiences physiques, qui seront regroupés au sein d'une même maisonnée. Quelque 1000 places sont réservées à cette clientèle dans les projets actuels du gouvernement québécois.



▲  
Chambre de la maison des  
aînés que l'étudiant à la  
maîtrise en architecture  
Francis Alphonso a conçue.  
Image : Francis Alphonso

# Regards jeunes sur le grand âge

Jardins collectifs, salles communautaires, garderies: les étudiants et étudiantes de la maîtrise en architecture à l'Université de Montréal étaient invités, pendant la session d'automne 2020, à concevoir une maison des aînés. Des projets qui ne se réaliseront pas, mais qui ont été conçus dans les règles.

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Pendant tout l'été 2020, Ariane Beauregard Rivard a travaillé dans une résidence pour personnes âgées. Cette expérience a fortement influencé l'approche de cette étudiante lorsque, l'automne dernier, elle et ses collègues en première année de maîtrise en architecture ont dû concevoir, en atelier, les plans d'une maison pour aînés. L'implantation devait être imaginée sur un terrain situé à deux pas du campus MIL, à l'intersection des avenues Champagnieur et Ducharme, dans l'arrondissement montréalais d'Outremont.

« Constatant le manque de contacts interpersonnels des aînés, j'ai opté pour

des plans architecturaux favorisant au maximum les relations avec la famille, les visiteurs et les travailleurs », explique Ariane Beauregard Rivard. Ainsi, la jeune femme a prévu dans chaque chambre du mobilier intégré, incluant un lit escamotable pour les proches désirant rester pour la nuit. Dans ses quatre maisonnettes de 12 unités, l'étudiante a misé sur de multiples aires partagées. Cuisine, salle à manger et salons se déploient donc autour d'une grande ruelle couverte, décrit-elle. « Pour certains résidents, la simple arrivée d'un visiteur, même s'il n'est pas là pour eux, devient un événement. Le fait de

créer des noyaux communs aussi vastes renforce les interactions sociales et dynamise les lieux. »

Mais surtout, Ariane Beauregard Rivard a disposé 16 studios pour étudiants et étudiantes aux étages supérieurs de la résidence. Ces jeunes pourraient habiter un logement à bas prix en échange d'heures de bénévolat, suggère-t-elle. Ce concept, qui existe aux Pays-Bas, en Finlande et en Suède, favorise les contacts, notamment dans les espaces partagés. « Les recherches montrent que cette cohabitation est bénéfique pour briser l'isolement des personnes âgées et rapprocher les générations », indique-t-elle.



### Travaux pratiques

Les 69 étudiants et étudiantes de cet atelier devaient respecter le programme général de la Société québécoise des infrastructures, indique Bechara Helal, professeur adjoint et directeur par intérim de l'École d'architecture de l'Université de Montréal. « Ils ont été confrontés aux vraies questions auxquelles les architectes font face dans leur pratique, par rapport au Code du bâtiment, par exemple », explique-t-il.

Le groupe devait proposer un concept permettant non seulement d'assurer le bien-être des usagers et usagères ainsi que du personnel, mais aussi de créer des liens avec la communauté, mentionne pour sa part l'architecte Catherine Milanese, de la firme MOA, qui a agi comme tutrice dans cet atelier. « L'objectif était de faire réfléchir au rôle social de l'architecte, alors que ce type d'habitation doit favoriser l'inclusion sociale et éviter l'isolement des aînés », dit-elle.

La cohorte avait donc carte blanche pour doter chaque projet d'un programme supplémentaire. Cela a donné lieu à des propositions presque aussi variées que les étudiants et étudiantes, note Catherine Milanese. « Plusieurs ont décidé d'utiliser ces mètres carrés pour consacrer des espaces à certains soins, comme de la physiothérapie », illustre-t-elle, ajoutant que d'autres ont opté pour des lieux ouverts à la communauté, tels une médiathèque, une salle polyvalente ou des jardins collectifs.

« Beaucoup ont travaillé sur la qualité des espaces destinés au personnel, alors qu'on a vu à quel point c'était important avec la crise de la COVID-19 », poursuit l'architecte. C'est ainsi qu'Ariane Beaugard Rivard a aménagé des salles dotées de lits afin d'offrir un lieu de répit à celles et ceux qui enchaînent les quarts de travail, tandis que d'autres projets ont inclus un service de garde pour les enfants du personnel, par exemple. Se rappelant à quel point la température pouvait grimper pendant l'été dans ces bâtiments, l'étudiante a aussi prévu des ouvertures favorisant la ventilation naturelle transversale.

### Une note de vert

Plusieurs projets, comme celui qu'a conçu Francis Alphonso, font une large part à la biophilie, avec leurs multiples espaces végétalisés au sol et sur le toit. Grâce à des placettes, des jardins, des terrasses et même une serre, l'étudiant propose de planter des espèces indigènes variées. Une grande cour intérieure vitrée occupe aussi une place centrale dans les maisonnettes qu'il a aménagées afin de tisser des liens avec la nature.

## « L'objectif était de faire réfléchir au rôle social de l'architecte, alors que ce type d'habitation doit favoriser l'inclusion sociale et éviter l'isolement des aînés », dit l'architecte Catherine Milanese.



Perspective d'une maison des aînés surmontée de logements pour étudiants, conçue par l'étudiante à la maîtrise en architecture Ariane Beaugard Rivard.  
Image : Ariane Beaugard Rivard

« Je voulais utiliser un langage architectural apaisant et offrir aux résidents différentes vues sur les espaces végétalisés, pour éviter l'impression d'être à l'hôpital », résume-t-il. Alors que la population vieillit, les aînés et aînées vivent dans ce type d'habitation de plus en plus longtemps, estime le jeune homme. « C'était donc important pour moi de replacer le bien-être au centre de l'aménagement. »

En plus d'avoir recours à des matériaux chaleureux comme le bois, l'étudiant a dessiné un toit en pente évoquant celui d'une maison unifamiliale. Les chambres ne sont pas réparties le long d'un grand corridor, mais donnent

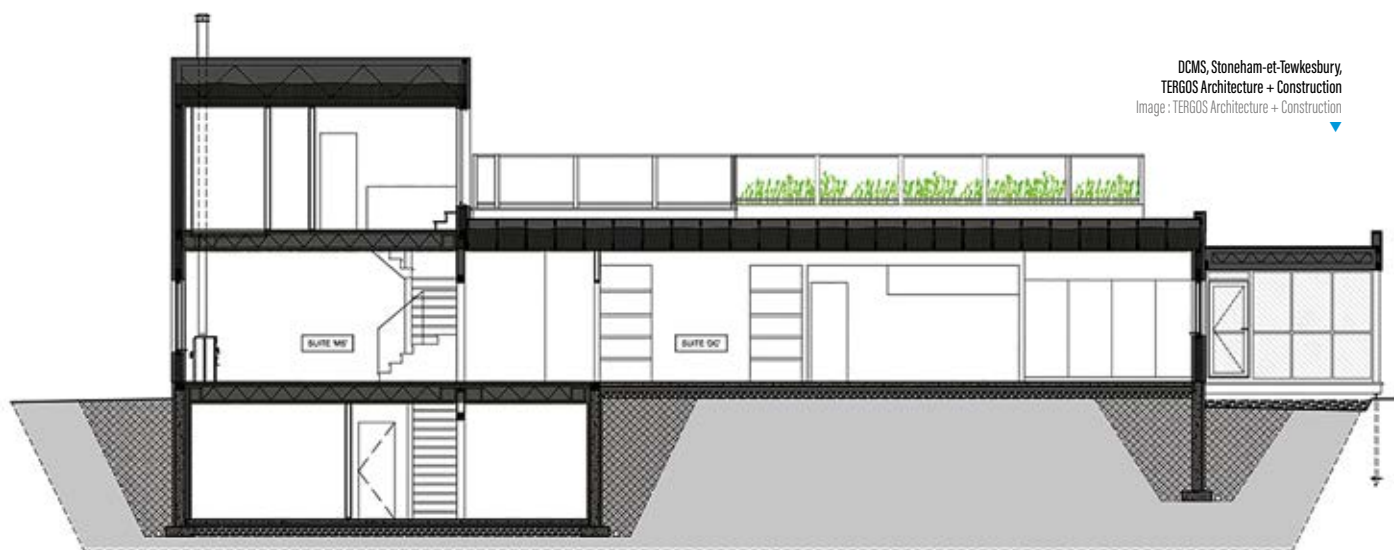
directement sur un salon commun. Une façon de favoriser l'esprit de voisinage, explique-t-il. « Ceux qui se déplacent moins facilement peuvent simplement ouvrir la porte et avoir vue sur cet espace. »

Cet exercice tout indiqué, surtout en temps de pandémie, a braqué les projecteurs sur les conditions de vie des personnes aînées, souligne Bechara Helal. « Les étudiants ont pu poser un regard plus personnel sur les questions [que soulève un tel projet], en saisir les nuances et réfléchir aux différents enjeux, au-delà du seul aspect technique. » Car avant tout, le vieillissement est un phénomène humain. ●

# Un antidote à la solitude

Alors qu'une bonne partie de la population âgée souffre d'isolement, l'architecture peut contribuer à limiter le phénomène en rassemblant les générations sous un même toit. La formule semble d'ailleurs bienvenue en ces temps de pandémie et de confinement. Visite guidée dans l'univers de la cohabitation intergénérationnelle.

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY



**Le samedi matin**, Martin Landry trouve des chocolatinnes sur le pas de sa porte. C'est son père, qui vit juste en dessous, qui les apporte pour lui, sa conjointe et leurs deux adolescents. « Et je m'occupe de déneiger l'entrée de mes parents l'hiver », explique Martin Landry. Ces exemples simples illustrent les bienfaits de la cohabitation intergénérationnelle pour

cette famille dont trois générations se partagent un duplex de la rue Saint-André, dans La Petite-Patrie, à Montréal.

Le bâtiment a été entièrement réaménagé par la firme d'architecture Micro-climat afin de répondre aux besoins de tous. L'ancien hangar situé à l'arrière du lot a été transformé en unité d'arrière-cour et a été annexé au logement du deuxième, pour

offrir plus d'espace à la jeune famille. Les grands-parents se sont quant à eux installés au rez-de-chaussée du bâtiment principal. Cette proximité propice à l'entraide leur plaît, surtout depuis le début de la pandémie. « Disons que la situation dans les résidences pour aînés nous a confirmé que nous avions fait le bon choix », se félicite Martin Landry, lui-même architecte. →



DCMS, Stoneham-et-Tewkesbury,  
TERGOS Architecture + Construction  
Photo : Charles O'Hara photographe



## Solitude de masse

Selon une revue de la littérature de l'Institut national de santé publique du Québec,

19 %

des Canadiens et Canadiennes âgés ont le sentiment d'être délaissés ou isolés, et

30 %

d'entre eux seraient à risque de souffrir d'isolement social.

Ces données ont été recueillies avant la pandémie de COVID-19.

Source : Institut national de santé publique du Québec, « Lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes aînées en contexte de pandémie », 19 juin 2020.

### Popularité grandissante

« Est-ce que la crise actuelle pourrait pousser certaines personnes âgées à revoir leurs plans en matière d'habitation? Probablement », pense Sébastien Lord, professeur à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Beaucoup pourraient décider de retarder leur entrée dans une résidence pour aînés en privilégiant une autre formule, comme la cohabitation intergénérationnelle. Pour en avoir le cœur net, le professeur et son équipe de recherche ont d'ailleurs lancé, fin 2020, une enquête auprès de la population retraitée de la grande région de Montréal pour savoir si la pandémie a modifié leurs intentions à ce chapitre.

En attendant ces données, qui devraient être consultables en 2021, celles que compile l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec

(APCIQ) indiquent que les ventes de maisons intergénérationnelles ont augmenté de 29 % lorsqu'on compare la période allant de septembre 2019 à août 2020 avec la même période en 2018-2019.

Selon Charles Brant, directeur de l'analyse du marché immobilier à l'APCIQ, il est trop tôt pour conclure à une tendance et en déterminer les causes avec exactitude. Il avance cependant que cette hausse pourrait s'expliquer par différents facteurs, dont le vieillissement de la population, l'intérêt pour ce type de résidences de la part des familles issues de l'immigration et, dans une moindre mesure, par la pandémie.

### Des maisons qui s'adaptent

Architecte et cofondateur de Microclimat architecture, Olivier Lajeunesse-Travers observe quant à lui une hausse de l'intérêt pour des projets évolutifs, comme des agrandissements à la résidence principale qui pourront dans un second temps se transformer en deuxième logement pour accueillir des parents vieillissants ou un enfant devenu adulte. « On sent une volonté de penser la vie familiale au-delà de la simple habitation pour les parents et leurs enfants. Souvent, cela devient un projet de vie, incluant une dimension intergénérationnelle. »

Ainsi, de nombreux projets tiennent compte du court et du long terme, note Maggie Cabana, architecte de cette firme spécialisée en densification douce. Bien qu'ils soient motivés par les besoins actuels des occupants et occupantes, on cherche à y préserver une certaine flexibilité en vue de réaménagements qui pourraient se révéler nécessaires à des étapes de vie ultérieures.

C'est dans cette optique que l'équipe redessine les espaces des plex montréalais, ajoute un étage ou construit une unité d'arrière-cour. Autant d'interventions qui permettent de redécouper l'espace afin d'y loger deux ou trois générations d'une même famille. C'est d'ailleurs le cas du projet Cour Saint-André, le duplex de la famille Landry évoqué plus haut. « Nous avons toujours vu ce projet comme flexible, pour qu'il puisse évoluer selon nos besoins », rappelle Martin Landry.

En effet, la famille avait peur de se trouver à l'étroit dans un logement. « En même temps, nous savons que nos enfants ne vivront pas toujours avec nous. C'est

pourquoi nous cherchions un projet qui s'adapterait dans le temps aux besoins de notre famille. » C'est ainsi que le couple en est venu à confier à Microclimat le mandat de concevoir un nouvel espace relié au duplex existant. En fait, l'ajout a été conçu pour se rattacher facilement au premier ou au deuxième étage du duplex, ou pour se transformer en unité indépendante. Un immense escalier intérieur fait la jonction entre la partie neuve et l'ancienne. Tous les accès à l'eau et à l'électricité ont été aménagés pour que ces modifications puissent être réalisées sans travaux majeurs.

C'est ce qui a permis à la famille de céder le rez-de-chaussée aux parents de Martin Landry quand ils ont manifesté l'envie de venir vivre à Montréal. Ce changement n'a demandé que des ajustements mineurs aux plans, alors en cours de réalisation. « La preuve que la maison s'adapte à nos besoins ! » souligne-t-il.

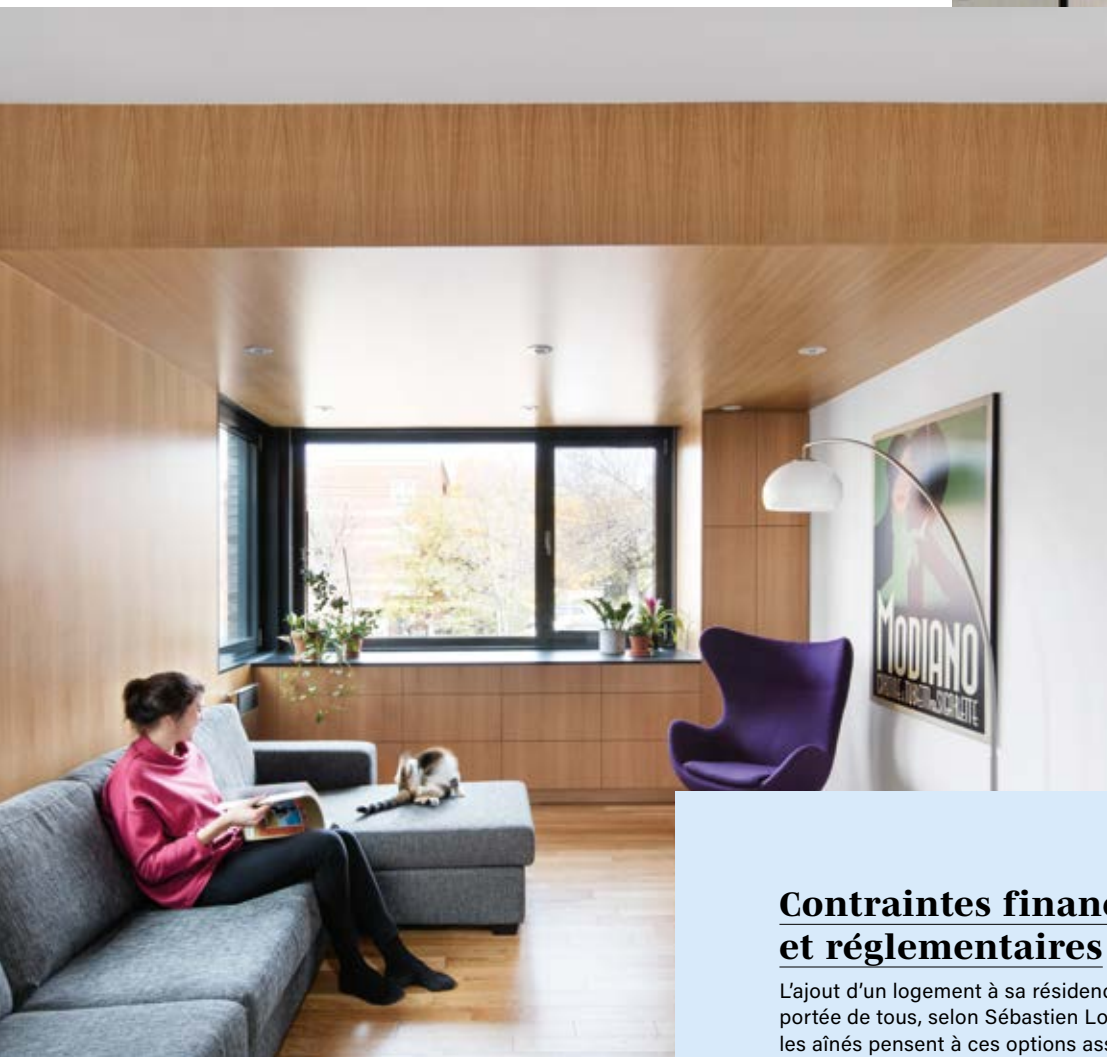
### Choix multiples

Plex partagé, maison pouvant accueillir deux ménages, ajout d'une aile ou d'un pavillon indépendant: la cohabitation intergénérationnelle peut prendre différentes formes. « L'habitation constitue vraiment une clé pour briser l'isolement des aînés, mais aussi pour aider les jeunes parents. Toutefois, il faut trouver l'équilibre entre proximité et intimité », estime Geneviève Mainguy, architecte et associée chez TERGOS Architecture + Construction.

Cette réflexion a guidé l'architecte dans le projet DCMS, à Stoneham-et-Tewkesbury. Cette maison bigénérationnelle se déploie en deux ailes indépendantes qui se rejoignent au centre. D'un côté, une maison sur un seul niveau loge les grands-parents, alors que la jeune famille habite sur trois étages. Les deux logements sont reliés par un hall central et partagent certaines pièces, comme la chambre d'amis. « Les deux terrasses sont aménagées de manière à préserver un espace privé. C'est psychologique, mais c'est important dans ce genre de contexte », dit Geneviève Mainguy. De plus, grâce au plan en T, les fenêtres ne donnent pas sur le logement de l'autre ménage.

Quelle que soit la solution choisie, Geneviève Mainguy estime cependant qu'il faut penser aux façons de briser l'isolement des aînés et aînées au-delà de la seule





▲ Cour Saint-André, Montréal, Microclimat Architecture  
 Photo : Adrien Williams

question de la cellule familiale. L'architecte prend pour exemple Cohabitat Québec, auquel elle a contribué. Ce concept unique dans la province, inauguré en 2013, regroupe 42 logements en copropriété dans le quartier Saint-Sacrement, à Québec (voir « Autopromotion: Proprio direct », *Esquisses*, vol. 26, n° 2, été 2015, p. 60). Ce qui le distingue, selon l'architecte, est l'accent qu'il met sur les relations entre générations. L'ensemble comporte au total près de 900 m<sup>2</sup> d'espaces communs où se déroulent de nombreuses activités qui favorisent les rencontres entre les personnes plus âgées et les plus jeunes, comme des ateliers de cuisine collective et des séances d'aide aux devoirs. Une autre piste prometteuse pour briser la solitude, une fois, bien sûr, que les restrictions dues à la pandémie s'assoupliront. ●

## Contraintes financières et réglementaires

L'ajout d'un logement à sa résidence pour accueillir un parent n'est pas à la portée de tous, selon Sébastien Lord. « La recherche montre que, souvent, les aînés pensent à ces options assez tard, si bien que ce n'est pas une solution rentable, à cause des coûts élevés de ce type de projet. Par exemple, ajouter un logement supplémentaire peut coûter plus de 100 000 \$. Il est donc important de le prévoir. » De plus, ce type de construction peut s'avérer complexe sur le plan réglementaire, affirme-t-il.

Charlotte Montfils-Ratelle, urbaniste et chargée de projet à L'Arpent, partage ce point de vue. Cette firme d'urbanisme a étudié les règlements entourant les unités d'habitations accessoires (UHA), ces unités secondaires construites à même un terrain déjà occupé par une résidence principale (Voir « Unités d'habitation accessoires : Comblent les vides », *Esquisses*, vol. 30, n° 4, hiver 2019-2020, p. 44). Même si les UHA ne sont pas destinées qu'à cet usage, elles peuvent accueillir des parents âgés. « Plusieurs municipalités permettent ce genre de constructions, mais la réglementation est à géométrie variable et peut s'avérer très contraignante », dit l'urbaniste.

Elle constate toutefois une ouverture croissante envers ce type de densification douce. Par exemple, la Ville de Sainte-Catherine, en Montérégie, a observé qu'elle recevait de plus en plus de demandes d'ajout de logements additionnels de différents types (regroupées sous l'appellation UHA) « mais il n'y avait qu'une proportion très faible des projets qui aboutissaient ». Sa firme a donc travaillé avec le Service d'aménagement du territoire et du développement économique pour simplifier le règlement. Les changements devraient être adoptés en 2021. L'urbaniste pense que d'autres municipalités pourraient emboîter le pas au cours des prochaines années.



A l'étranger

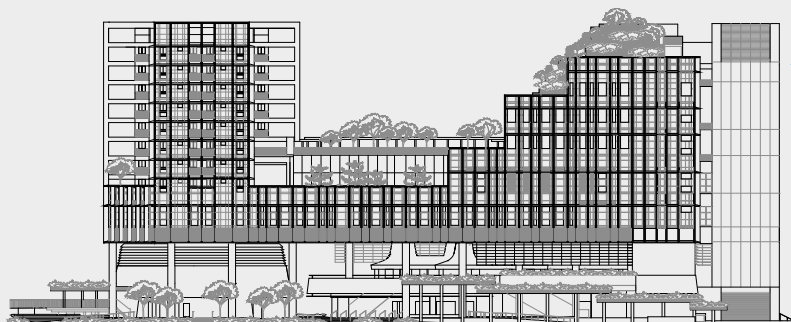
# Trois milieux de vie inspirants

Ici comme ailleurs, les idées ne manquent pas pour concevoir des milieux de vie accueillants où les personnes âgées se sentent comme chez elles. La preuve par trois projets qui se sont démarqués ces dernières années.

PAR JESSICA DOSTIE

Kampung Admiralty, Singapour,  
WOHA Architects  
Photo : Patrick Bingham-Hall





◀ Kampung Admiralty, Singapour, WOHA Architects  
Image : WOHA Architects

Kampung Admiralty, Singapour, WOHA Architects  
Photo : Patrick Bingham-Hall



## **Kampung Admiralty** Singapour

### Un village vertical

Prototype de maison de retraite imaginé de concert par la firme WOHA Architects et plusieurs instances gouvernementales de Singapour, Kampung Admiralty, avec son intégration verticale, a de bonnes chances de faire école.

Dans une ville aussi densément peuplée que Singapour, la construction en hauteur s'imposait. L'objectif: créer un village contemporain – «kampung» signifie «village» en malais – au cœur de la cité. Ce choix d'aménagement fait toute la différence du monde, selon l'architecte Richard Hassell, cofondateur de WOHA. «Kampung Admiralty offre des solutions aux problèmes auxquels sont confrontées toutes les sociétés dont la population est vieillissante, explique-t-il. Les aînés y trouvent des logements abordables, de même que tous les services afin de continuer à mener une vie active. Il y a même une salle de sport en plein air et une ferme urbaine!»

L'ensemble d'immeubles regroupe différents usages et services. Ainsi, au rez-de-chaussée, on trouve un accès au transport en commun, en plus d'une place publique surmontée d'une mezzanine où sont aménagés des restaurants et des boutiques. Une clinique et plusieurs services de santé occupent l'étage juste au-dessus. Enfin, 104 studios pour aînés sont aménagés dans deux tours en croix de 11 étages (45 m) coiffés de toits verts.

«Cette conception, qui optimise la lumière du jour et assure une ventilation transversale naturelle, permet aux personnes âgées de vivre directement "au-dessus" des services», décrit le cofondateur de WOHA.

#### **Penser à la multiplicité des services**

Les bâtiments en hauteur qui composent Kampung Admiralty sont concentrés sur 0,9 acre (0,3 hectare). Richard Hassell y voit un exemple d'urbanisme tridimensionnel, un processus qui favorise la densité et l'optimisation de l'espace disponible.

«Ce mode de pensée nous permet de voir la ville comme un bâtiment géant où les citoyens peuvent vaquer à leurs occupations sans avoir à trop s'éloigner de chez eux, poursuit l'architecte. C'est exactement ce que propose Kampung Admiralty: au lieu de se déplacer horizontalement entre les différents quartiers de la ville pour faire leurs courses, consulter un médecin ou manger au restaurant, les habitants peuvent tout faire en prenant l'ascenseur.»

L'espace piétonnier aménagé au rez-de-chaussée est devenu le cœur de la communauté. «Le marché aux puces et les nombreuses activités qui y sont organisées attirent des personnes de tous âges et de tous horizons, ce qui contribue à l'intégration des aînés dans le quartier, continue Richard Hassell. De même, le parc sur les toits et la ferme urbaine sont ouverts à tout le monde, afin de favoriser les liens intergénérationnels.»

Chose certaine, la démarche a frappé dans le mille: un récent sondage indique que les résidents et résidentes de Kampung Admiralty feraient partie des gens les plus heureux au pays. Pas étonnant que le Conseil de développement du logement de Singapour ait déjà annoncé la construction de projets qui s'inspireront de celui-ci aux quatre coins de l'île sud-asiatique!



◀ Future Sølund, Copenhagen, C. F. Møller Architects et TREDJE NATUR  
Images : C.F. Møller Architects et TREDJE NATUR

## **Future Sølund** Copenhague, Danemark

# La force de l'intergénérationnel

Avec plusieurs mois de retard, le chantier du Future Sølund, un concept urbain multigénérationnel encore jamais vu au Danemark, a finalement été lancé cet hiver. Le vaste ensemble, avec ses 360 logements pour personnes âgées, de même que ses 150 résidences destinées à des familles et à des étudiants et étudiantes, a été conçu comme un véritable nouveau quartier dans la ville par les deux firmes d'architecture qui ont collaboré au projet, C.F. Møller Architects et TREDJE NATUR.

« Nous voulons créer une communauté visionnaire où chaque génération trouve sa place », explique Flemming Rafn Thomsen, architecte et cofondateur de TREDJE NATUR. Ainsi, certains bâtiments désuets de Nørrebro, aujourd'hui l'un des quartiers les plus dynamiques et multiculturels de Copenhague, seront remplacés d'ici 2025 non seulement par des immeubles d'appartements pour les jeunes et les moins jeunes, mais aussi par un centre de soins pour les personnes âgées, lequel avoisinera une garderie, un café et des boutiques, notamment.

À l'intérieur de la maison de retraite, oubliez les longs couloirs monotones et imaginez plutôt une succession d'espaces communs auxquels on accède par des entrées en niches. D'après les concepteurs, cet aménagement favorisera les rencontres entre voisins tout en maximisant l'apport de lumière naturelle. Le recours au bois pour certains revêtements intérieurs et extérieurs donnera en outre de la chaleur au bâtiment.



### Un milieu de vie en pleine nature

L'équipe de conception a d'ailleurs porté une attention particulière à la nature environnante et s'est employée à la mettre en valeur. « Par exemple, nous avons conçu un bâtiment autour d'un vieux ginkgo biloba, un arbre qui peut vivre des centaines d'années, [et ce spécimen est] un emblème dans le quartier, explique Flemming Rafn Thomsen. Il deviendra l'élément central d'une des cours intérieures. »

Érigé à un jet de pierre des lacs de Copenhague et de leurs très fréquentés sentiers, le Future Sølund met l'accent sur l'aménagement paysager, avec ses trois cours intérieures d'une superficie totale de 14 000 m<sup>2</sup> et son terrain de jeux. Les toits ont aussi la capacité d'accueillir des jardins publics, qui pourraient être ouverts au voisinage en toute saison.

« Nous pensons que les espaces communs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, sont extrêmement importants, souligne l'architecte. C'est pourquoi nous avons voulu créer des espaces extérieurs attrayants, où les résidents de tous âges peuvent se croiser, discuter et s'entraider. »

L'architecte ne néglige pas non plus les effets positifs – bien documentés – de la nature sur la qualité de vie. « C'est prouvé scientifiquement : le contact avec la nature réduit le niveau de stress, affirme-t-il. Plus il y a d'arbres, de plantes et d'espaces verts dans nos villes, mieux c'est. »



◀ Future Sølund, Copenhagen, C. F. Møller Architects et TREDJE NATUR  
Image : C.F. Møller Architects et TREDJE NATUR





## **Mission Creek Senior Community** **San Francisco, États-Unis**

### Un projet communautaire

Dans Mission Bay, un ancien quartier industriel réhabilité de l'est de San Francisco, une maison de retraite à loyer modique a été érigée en 2006 aux côtés d'immeubles d'habitation huppés et de centres de recherche, en bordure du canal du même nom. Quinze ans plus tard, force est d'admettre que ce milieu de vie mis sur pied par la San Francisco Redevelopment Agency (SFRA) et l'organisme Mercy Housing California, avec le concours de la firme HKIT Architects, demeure un modèle du genre et s'intègre harmonieusement à son environnement.

Mission Creek Senior Community réunit dans un même ensemble 140 logements pour aînés, un centre de soins, des bureaux, des commerces de proximité et une antenne de la bibliothèque de San Francisco, en plus d'offrir des jardins sur les toits et un accès facile à différents modes de transport en commun. « Le projet a été conçu pour fournir des logements abordables aux personnes âgées dans le besoin ainsi que des soins de jour sur place, et ce, dans un secteur où les loyers sont extrêmement élevés », résume HKIT Architects dans sa présentation du projet.

Même si les résidents et résidentes ont besoin de soins de santé ciblés, les appartements et aires communes de l'immeuble ont été aménagés pour qu'ils et elles s'y sentent comme à la maison. Dans un souci de maximiser la luminosité naturelle dans les appartements, les pièces à vivre et la chambre à coucher sont séparées par des cloisons translucides. Tout l'immeuble est d'ailleurs abondamment fenestré, répondant ainsi aux exigences spécifiques de la SFRA, qui voulait en faire « un exemple d'excellence en matière de conception de logements abordables ».

L'aménagement extérieur tient aussi compte de l'exposition au soleil : orientés au sud, les espaces publics sont adjacents au parc situé au bord du canal et à la promenade qui le longe.

#### **Miser sur le développement durable**

Bien que la conception du projet remonte à plus de 15 ans, elle a été guidée par des préoccupations environnementales. Ainsi, l'emplacement choisi, au cœur d'un quartier où se trouvait une gare de triage et des entrepôts, impliquait le réaménagement d'un terrain contaminé.

Mission Creek Senior Community comprend entre autres un système de panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 40 kW, ce qui réduit sa consommation électrique d'environ 10 %, selon Mercy Housing California, qui gère toujours l'immeuble. De plus, les jardins, qui consomment peu d'eau, sont alimentés à partir d'eau recyclée provenant du bâtiment.

D'autres stratégies vertes éprouvées, telles que la centralisation des systèmes mécaniques, l'utilisation d'un éclairage à faible consommation d'énergie et le choix de matériaux recyclés ou recyclables dans la mesure du possible, contribuent en outre à limiter l'empreinte écologique du bâtiment.

Autant de raisons qui font de Mission Creek Senior Community un refuge urbain où il fait bon vivre. ●



ascenseur  
panoramique  
en verre  
+  
puits intégré

# Mettez-y de l'imagination

Les applications sont illimitées avec le Vuelift de Savaria. Que vous travailliez sur la conception de plans d'une maison neuve ou d'une rénovation, un ascenseur Vuelift convient... *parfaitement.*



# aide à la pratique

Documents contractuels

## Nouveau contrat normalisé CCDC 2

En décembre dernier, le Comité canadien des documents de construction (CCDC) a mis à jour le contrat CCDC 2 – Contrat à forfait. Cette nouvelle version remplacera bientôt celle de 2008. Selon le site de l'organisme, ce document comprend notamment le nouveau jalon de projet « Prêt pour l'acquisition » et de nouvelles dispositions concernant l'occupation précoce par le maître d'ouvrage.

En complément, le CCDC a aussi publié un tout nouveau document, le « Devis directeur pour la Division 01 Exigences générales », qui fournit une série de modèles de devis adaptables. Il est semblable au document « Division 00 » qui a été publié en 2018 et dont les modèles permettent de créer des documents d'appel d'offres et d'attribution de contrat.

D'ici à ce que l'Ordre émette ses recommandations quant à l'utilisation de ces documents, on conseille aux architectes d'avoir recours à un ou une spécialiste juridique avant de modifier les clauses qui y figurent.

Rappelons que le CCDC 2 est le « principal contrat normalisé de l'industrie entre le maître de l'ouvrage et l'entrepreneur ». Les architectes gagnent à bien le connaître, car il est fréquemment utilisé par la clientèle et il contient plusieurs prescriptions pour les professionnels et professionnelles, notamment sur la gestion des modifications au contrat (avenants ou directives de modification, par exemple).

*Esquisses* publiera un article plus détaillé sur ces nouveautés dans un numéro subséquent. ● (Christine Lanthier)

➦ Pour obtenir plus de renseignements : [ccdc.org](http://ccdc.org)



Photo: Mamius, AdobeStock

# Cinq mauvaises raisons d'omettre un devis

Lors de l'inspection professionnelle, on observe que le devis descriptif est parfois omis, bâclé ou simplement mal compris par les architectes. Les spécifications d'un devis sont pourtant primordiales pour un projet réussi.

PAR MAUDE HALLÉ SAINT-CYR, ARCHITECTE ET INSPECTRICE À L'OAQ

**L'architecte indique dans ses plans** la composition d'un plancher entre deux logements, mais omet de produire un devis. Au moment de l'installation, l'entrepreneur s'assurera-t-il de boucher les ouvertures avec le scellant approprié? Les barres résilientes seront-elles posées correctement? La deuxième plaque de plâtre sera-t-elle collée, ou vissée? En ne donnant pas d'indications précises, l'architecte se trouve à remettre bon nombre de décisions entre les mains de l'entrepreneur. Pour éviter les improvisations, le devis est tout indiqué.

## Pourquoi un devis ?

Le devis descriptif décrit les travaux à exécuter, indique les matériaux à utiliser et précise les conditions de mise en œuvre. Il permet aussi d'alléger les dessins, en regroupant les données techniques sous forme de texte. Comme l'indique Isabelle Blain, architecte rédactrice de devis, « le devis place les balises de la qualité d'un projet ». Les spécifications qu'il contient sont fondamentales, notamment pour obtenir des soumissions comparables et pour s'assurer de la qualité de l'exécution.

Alors, pourquoi omettre un devis? Voici les mauvaises raisons les plus souvent invoquées:



1

### Le client n'en veut pas

Le client ou la cliente qui dit ne pas vouloir payer pour un devis est peut-être mal informé. Assurez-vous que la personne comprend bien ce qu'est un devis et son importance. N'oubliez pas que l'architecte doit fournir au client les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation des services qu'il lui rend (Code de déontologie, article 12). Cela est particulièrement important lorsque vous faites affaire avec une clientèle peu habituée de recourir aux services de l'architecte.

De plus, les documents signés et scellés par l'architecte doivent être « complets relativement aux fins qui y sont indiquées » (Code de déontologie, article 29). Ainsi, les documents émis aux fins de construction doivent contenir tous les détails et spécifications nécessaires pour assurer une construction adéquate et conforme. Ne pas fournir de devis dans des documents de construction, c'est offrir un service incomplet.

2

### Les entrepreneurs ne lisent pas les devis

Voilà un préjugé bien ancré dans la profession. Pourtant, à bien y penser, l'entrepreneur qui ne lirait pas l'un des documents contractuels serait bien mal avisé. Le manque d'intérêt pour votre devis provient peut-être d'un problème de contenu ou de mise en forme.

« Le devis est un complément aux dessins. Faites preuve de clarté et de concision afin de retenir l'attention de l'entrepreneur », indique Isabelle Blain. Évitez entre autres de faire référence à une multitude de normes, de multiplier les clauses de responsabilité ou d'alourdir la mise en page.

Lors de l'analyse des soumissions, vous pouvez demander aux entrepreneurs s'ils ont bien lu et bien compris le devis. Si ce n'est pas le cas, avisez-en votre cliente ou client.

3

### Le projet est trop petit

« Ce n'est pas parce qu'un projet est petit qu'il n'est pas complexe », affirme Isabelle Blain. En effet, même un projet de moindre envergure peut comporter des éléments clés dont la qualité requiert de la vigilance. « Des spécifications pour l'étanchéité et l'acoustique sont des exemples flagrants d'éléments primordiaux à inclure dans un devis, peu importe la taille du projet », ajoute-t-elle. Or, vous ne pouvez exercer de contrôle sur des produits ou des techniques de mise en œuvre que vous n'avez pas spécifiés.

4

### Je n'ai pas de mandat de surveillance, tout ça sera modifié au chantier

Omettre des éléments sous prétexte qu'ils seront modifiés plus tard, c'est fournir des documents incomplets. « Si vous n'avez pas de mandat de surveillance, un devis précis est encore plus important, car c'est lui qui établit les normes de qualité de votre projet », insiste Isabelle Blain. D'ailleurs, si des éléments du projet sont modifiés sans votre consentement sur le chantier, vous avez tout intérêt à avoir en main des documents de construction précis advenant un litige.

5

### Toute l'information est déjà dans les plans

Les plans sont de nature illustrative. Ils doivent exprimer des dimensions, des emplacements et des quantités. Si vous voulez que les appellations commerciales des produits, la description des travaux, la qualité souhaitée ou la mise en place des produits figurent sur les plans pour des raisons pratiques, optez plutôt pour un devis sur plan. Cela préviendra la duplication d'informations, allégera considérablement vos dessins et évitera des maux de tête à l'entrepreneur.

Pensez aussi aux sous-traitantes et sous-traitants. Ceux-ci commencent souvent la lecture de vos documents par la section du devis qui les concerne. Les obliger à chercher l'information un peu partout à travers les plans n'est pas idéal et risque d'entraîner des erreurs ou des oublis.

### Pour en savoir plus

- Gouvernement du Canada, *Devis directeur national*
- Gouvernement du Canada, *Divisions Master Format* (en français)
- Gouvernement du Québec, A-21 Loi sur les architectes. L'OAQ offre sur son site une synthèse des principaux changements : *Loi sur les architectes (2020)*, oaq.com, sous Devoirs de l'architecte, Réglementation.
- *Manuel canadien de pratique de l'architecture*, 3<sup>e</sup> édition (chop.raic.ca) chapitre 5.4\*
- Marie-Pierre Bédard, « Gérer les attentes d'un client néophyte », *Esquisses*, automne 2017
- Maude Hallé Saint-Cyr, « Documents incomplets : Gare aux poursuites ! », *Esquisses*, printemps 2019

\* La version imprimée de cet article fait référence à l'édition antérieure du MCPA.

### Ce que l'on conçoit bien...

Une communication claire et efficace est primordiale dans tout projet de construction. Les entrepreneurs ne sont pas devins, et le devis est l'outil à privilégier pour clarifier vos attentes. ●

# Petits mandats, grandes précautions

Vos offres de services font office de contrat lorsque vous acceptez de petits mandats ? Dans ce cas, assurez-vous de les rédiger avec rigueur afin de respecter vos obligations et de bien démarrer toute relation d'affaires.

PAR MARIE-JOËLLE LARIN-LAMPRON, ARCHITECTE ET INSPECTRICE À L'OAQ



Photo : Fizkes/AdobeStock




Bien que l'emploi de contrats types constitue un filet de sécurité, beaucoup d'architectes utilisent leurs offres de services pour formaliser les ententes avec leur clientèle dans le contexte de petits mandats. Or, procéder ainsi demande une certaine méthode, car les erreurs, les imprécisions et les oublis à cette étape de la relation client peuvent mener à des entorses déontologiques, à des déceptions, voire à des conflits. Voici les principes de base et quelques astuces pour ne rien laisser au hasard et gagner en efficacité.

## Préparez-vous

Avant d'offrir vos services, effectuez une collecte des données relatives au projet et une évaluation des risques. Consultez à cet effet l'article « Nouveaux mandats: Le test de la crédibilité », *Esquisses*, hiver 2020-2021.


Ensuite, ayez à portée de la main les documents de référence nécessaires: modèle d'offre de services approprié, présentation de la firme, CV des membres du personnel, descriptions et images de réalisations comparables et données comptables de projets de même envergure pour l'évaluation des honoraires. Notez que la papeterie doit indiquer la date et le nom de la firme (Code de déontologie, article 28). Il est aussi recommandé d'inclure l'adresse du bureau ainsi que les autres coordonnées pertinentes.

 **Astuce:** Assurez-vous d'étoffer régulièrement le portfolio de la firme à l'aide de photos de qualité.

## Tirez parti de la forme

Utilisez un vocabulaire accessible et une syntaxe concise et claire. Divisez le contenu en rubriques (voir ci-dessous) et faites ressortir graphiquement les éléments importants pour faciliter la lecture.

Gare aux fautes d'orthographe et autres erreurs! La qualité du document et de la langue témoigne de votre professionnalisme. Révissez-vous à tête reposée et investissez dans un outil de correction fiable.

 **Astuce:** Montez un document modèle qui contient les informations récurrentes. Surlignez les éléments à mettre à jour (par exemple les coordonnées du client ou de la cliente, l'adresse du projet, etc.) afin de ne jamais laisser « traîner » des informations erronées.

## Les rubriques

### Présentation de la firme

Donnez un aperçu de votre firme qui inclut son année de fondation, le nom des associés et associées, ses champs de pratique et sa vision. Vous pouvez aussi présenter des images de réalisations comparables au projet que vous convoitez, mais s'il s'agit de collaborations, n'oubliez pas d'indiquer les noms des autres firmes et architectes (Code de déontologie, articles 15 et 68; voir aussi l'article « Reconnaître toutes les collaborations », *Esquisses* hiver 2020-2021). Notez que ces informations peuvent également figurer en annexe.

### Description du mandat

Démontrez votre compréhension du mandat de manière précise et complète afin d'établir un climat de confiance. Décrivez le type d'intervention, les objectifs à atteindre, le programme, le budget de construction. Personnalisez le tout en indiquant les coordonnées de la cliente ou du client.

### Description des services

Décrivez vos services en détail afin de rassurer votre mandataire et de lui démontrer leur valeur. Cette description peut ensuite être transmise à votre personnel pour établir le plan de travail au moment du démarrage.


Subdivisez les services selon les phases du projet. Pour chacune, indiquez le nombre de rencontres incluses, les types de documents et de dessins à réaliser, le format des plans et le nombre d'exemplaires à fournir. En règle générale, les cinq phases du projet sont:

- Esquisses
- Projet préliminaire
- Projet définitif
- Appel d'offres et négociation de contrat
- Construction et administration de contrat

Il est recommandé d'offrir vos services pour toutes les phases du projet. Préparez le client ou la cliente en tenant une rencontre d'introduction aux services de l'architecte et ouvrez le dialogue concernant les étapes clés du projet. Il ou elle refuse quand même certains services? Précisez-le dans votre offre – à plus forte raison si elle sert de contrat. Prévenez aussi votre mandataire que les plans et devis ne devront pas être utilisés à d'autres fins que celles qui y sont indiquées. Par exemple, des plans pour permis ne peuvent pas être

## Registre de projets et registre des offres de services

Quand vient le temps de répertorier leurs offres de services, nombre d'architectes font l'erreur de leur attribuer un numéro de projet et d'ajouter l'information correspondante à leur registre de dossiers. Or, le Règlement sur la tenue des dossiers stipule que c'est uniquement au moment où le contrat est conclu que l'architecte doit inscrire le projet à son registre de dossiers. Bref, le registre de vos offres de services doit être indépendant de celui de vos dossiers de projet!

 Consultez l'article « Registre de dossier », dans *Esquisses*, automne 2017.

utilisés pour la construction (Code de déontologie, articles 29 et 35). Consultez à ce sujet l'article « Documents incomplets: gare aux poursuites! », *Esquisses*, printemps 2019.

Quant aux services supplémentaires, inscrivez seulement ceux que vous jugez nécessaires pour mener à bien le projet. Un aide-mémoire de ces services figure dans le *Manuel canadien de pratique de l'architecture (MCPA)*, 3<sup>e</sup> édition, chapitre 3.9, annexe B (chop.raic.ca).

### Honoraires

Le Code de déontologie est formel: l'architecte doit conclure une entente quant aux conditions de rémunération avant de fournir ses services (article 12). Présentez vos honoraires en fonction des phases du projet. Qu'il s'agisse de services inclus ou de services supplémentaires, assurez-vous d'en indiquer les taux horaires en fonction des titres des membres du personnel qui seront mis à contribution (stagiaire en architecture, designer, technologue, etc.). Précisez aussi la fréquence des paiements ainsi que tous les frais connexes facturables: taxes, déplacements, services d'impression, etc. Voir « Évaluer les honoraires: Des repères pour viser juste », p. 55, et « Facturation: Tact et précision », *Esquisses*, printemps 2019. →



Photo : iStock, AdobeStock

### Avances d'honoraires

Les avances d'honoraires sont maintenant autorisées jusqu'à concurrence de 10 000 \$ en vertu du Règlement sur la détention de sommes par les architectes. Si vous en demandez, indiquez-le. Consultez la page « Lois et règlement » du site Web de l'OAQ ainsi que le modèle de registre de détention de sommes dans votre Espace membre.

### Services exclus

Prenez soin d'indiquer les services exclus. Par exemple, si vous gérez les modifications au contrat, mais pas les demandes de paiement, mentionnez-le. Autre exemple, si un promoteur s'attend à recevoir des images promotionnelles du projet, indiquez qu'il s'agit d'un service supplémentaire (avec honoraires en sus).

Par ailleurs, bien que vous n'avez pas l'obligation de fournir au client ou à la cliente les fichiers de travail originaux (ex.: fichiers AutoCAD ou Revit), il est sage de le préciser afin d'éviter les déceptions. Consultez à ce sujet l'article « Les plans "tel que construit": Choisir ses mots », *Esquisses*, printemps 2020.

### Échéancier de réalisation

Comme les honoraires, l'échéancier doit être subdivisé selon les phases du projet. Pour chacune, allouez un nombre de jours ou de semaines plutôt que de vous engager à respecter une date précise. Cela vous permet de tenir compte d'éléments indépendants de votre volonté tels que le calendrier de réunions du CCU ou les

délais d'approbation de la municipalité. Enfin, n'oubliez pas que vous devez obtenir l'approbation du client ou de la cliente avant d'entamer une nouvelle phase des services (Code de déontologie, article 20).

### Les aspects juridiques

Évitez d'inventer des conditions générales qui seraient en contradiction avec le Code de déontologie, telles que des clauses de rupture de mandat et de limitation de responsabilité (Code de déontologie, articles 17 et 25). Consultez une conseillère ou un conseiller juridique afin de rédiger des conditions générales appropriées à votre champ de pratique, puis joignez celles-ci à toutes vos offres de services lorsqu'elles font office de contrat.

Il est par ailleurs d'usage de préciser les conditions d'utilisation ou de cession du droit d'auteur. L'annexe A du chapitre 6.4 du MCPA, 3<sup>e</sup> édition ([chop.raic.ca](http://chop.raic.ca)) ainsi que le site de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) fournissent quelques éléments de réflexion à ce sujet. Dans tous les cas, votre conseiller ou conseillère juridique pourra vous aider à rédiger une clause adaptée au projet et à votre pratique.

### Conclure l'entente

Faites signer votre offre de services par la cliente ou le client, surtout si elle tient lieu de contrat. Soyez ferme, car pour qu'un contrat soit valide, la transaction doit comporter une offre et une acceptation claires et non équivoques (*Code civil du Québec* et Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information).

Après lui avoir transmis l'offre de services, communiquez avec le client ou la cliente pour lui offrir la possibilité de poser des questions et lui expliquer qu'il lui faut signer l'offre et vous la retourner pour que les services puissent débiter (*Code de déontologie*, article 12). Méfiez-vous tout de même d'une réponse trop rapide et proposez une rencontre si vous pensez que la personne n'a pas bien compris le document. Il est par ailleurs prudent d'indiquer une échéance à la validité de votre offre.

En somme, l'offre de services est un exercice qui exige professionnalisme et pédagogie. Lorsqu'elle est employée comme contrat, elle doit aussi assurer votre protection. Pour vous libérer l'esprit, pourquoi ne pas accompagner votre offre d'un contrat type de l'AAPPQ? Vous bénéficierez ainsi du meilleur des deux mondes: une approche personnalisée et un contrat en béton! ●

Merci à Luc Gélinas, architecte et formateur pour l'OAQ, de sa collaboration à la rédaction de cet article.

N.B. La version imprimée de cet article fait référence à l'édition antérieure du MCPA.

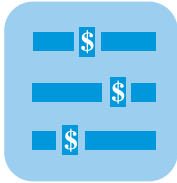
🔗 Un aide-mémoire est proposé dans la version numérique de l'article. Sur le site [oaq.com](http://oaq.com), sous l'onglet Magazine *Esquisses*, rendez-vous à la section Articles d'aide à la pratique.

Pour obtenir plus de renseignements sur les contrats, consultez les articles « Six mauvaises raisons d'omettre le contrat » et « Les contrats types de l'AAPPQ: des outils de prévention », publiés dans le numéro d'*Esquisses* de l'hiver 2019-2020, ainsi que le « Document Six » de l'IRAC.



**Mise en garde** Si la portée de votre mandat est modifiée en cours de route, prenez soin de rédiger un avenant qui détaille les changements à vos services et à vos honoraires, de le faire signer par le client ou la cliente et de l'archiver avec votre contrat (ou avec l'offre de services qui en tient lieu). Comme l'indique l'article 1439 du *Code civil du Québec*, « un contrat ne peut être résolu, résilié, modifié ou révoqué que [...] par] l'accord des parties ».





## Des repères pour viser juste

L'évaluation des honoraires est un exercice sérieux : un mauvais calcul peut mettre en péril la réussite de votre projet et même nuire à la viabilité de votre firme. De plus, le Code de déontologie prévoit des obligations à cet effet.

Pour établir vos honoraires, vous devez avoir une idée claire des tâches à effectuer à chaque phase du projet et attribuer une durée à chacune d'elles. Afin de ne rien oublier, consultez la « Liste de contrôle pour la gestion du projet d'architecture » qui figure dans le *Manuel canadien de pratique de l'architecture (MCPA)*, 3<sup>e</sup> édition, chapitre 5.1, annexe A (chop.raic.ca)\*. Ensuite, aidez-vous des données comptables tirées de projets comparables pour attribuer un budget d'heures à chaque tâche.

La valeur des honoraires doit aussi être proportionnelle aux risques, à l'envergure et à la complexité du projet (contexte patrimonial, défis technologiques, etc.). L'importance de la responsabilité assumée et l'existence d'un décret ou d'un tarif reconnu doivent aussi être prises en compte. Consultez les articles 12 et 54 du Code de déontologie pour plus de détails.

Les honoraires sont établis selon l'une des trois méthodes suivantes ou une combinaison de celles-ci : pourcentage du coût des travaux, montant forfaitaire ou taux horaire (ou à la journée). Effectuez des simulations avec chacune des méthodes avant d'en retenir une.

Les méthodes à forfait et à pourcentage sont les plus répandues. La méthode forfaitaire rassure le client ou la cliente et oblige l'architecte à faire un suivi serré de la rentabilité. Elle n'est toutefois pas sans risque, car elle exige de prendre en compte l'ensemble des coûts (main-d'œuvre directe et indirecte, dépenses, profit, etc.). Quant à la méthode du taux horaire ou du taux à la journée, elle est indiquée pour les petits mandats, les services supplémentaires ou lorsqu'il manque certains détails quant à la portée des travaux (lorsque le terrain n'est pas encore choisi, par exemple).

Pour déterminer les taux horaires et les pourcentages du coût des travaux, reportez-vous au contrat type de l'Association des architectes en pratique privée du Québec, au *Guide aidant à déterminer les honoraires appropriés pour les services d'un architecte* de l'IRAC ou au Tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des architectes (décret 2402-84). Notez toutefois que ce dernier n'a pas été mis à jour intégralement depuis 1984 et que les taux horaires n'y ont pas été indexés depuis 2009.

Quelle que soit la méthode choisie, assurez-vous d'une marge de manœuvre afin d'éviter de devoir renégocier en cours de mandat, par exemple si les autorisations municipales se font attendre ou si le chantier prend du retard.

**Astuce :** Obtenez un mandat distinct concernant la surveillance de chantier et l'administration de contrat en préparant une nouvelle offre de services. Il sera ainsi plus facile de définir les besoins, comme la fréquence des visites, et de présenter la valeur ajoutée de ces services une fois la conception du projet terminée.

Enfin, si vous songez à réduire vos honoraires pour mieux faire face à la concurrence, rappelez-vous que vous avez l'obligation de produire des documents complets pour les fins auxquelles ils sont destinés et de respecter les règles de l'art (Code de déontologie, articles 10 et 29). ● (M.-J. L.-L.)

\* La version imprimée de cet article fait référence à l'édition antérieure du MCPA.

➦ Pour obtenir plus de détails concernant les différentes méthodes de calcul et les outils d'évaluation des honoraires, consultez la capsule *Les contrats de service* à la section « Formations en ligne » du site de l'OAQ, le guide *Lancer sa firme d'architecte* dans votre Espace membre ainsi que le chapitre 3.9 du MCPA, 3<sup>e</sup> édition (chop.raic.ca).



ARCHITECTURE  
SANS FRONTIÈRES  
QUÉBEC

## PROGRAMME SOLIDARITÉ URBAINE



En 2020, 160 établissements ont bénéficié de l'assistance technique anti-covid d'ASFQ



Merci  
à nos 40  
professionnels  
bénévoles

Appuyez  
généreusement  
notre action



Inscrivez-vous à notre infolettre  
[asf-quebec.org](http://asf-quebec.org)

# Le bois inspire l'excellence

Les lauréats de la dernière édition des Prix d'excellence Cecobois, dont le gala s'est tenu le 25 février dernier, nous permettent de constater tout le chemin parcouru au cours de la dernière décennie en ce qui a trait à l'utilisation du bois dans la construction. Que ce soit dans les bâtiments institutionnels, commerciaux, industriels ou multirésidentiels, le matériau bois inspire des projets d'une qualité architecturale et structurale exceptionnelle!

## L'ossature légère et le bois massif : un combo gagnant

Cecobois le répète depuis plusieurs années : jumeler l'économie d'une structure à ossature légère en bois à l'esthétique incomparable d'une structure en bois lamellé-collé pouvant être laissée apparente à l'intérieur est un choix avantageux. Force est de constater que ce message a été entendu, puisque la grande majorité des projets en nomination cette année avait fait le choix de combiner les forces de ces deux systèmes structuraux en bois, permettant d'obtenir une structure optimisée au maximum. C'est le cas de la Bibliothèque Anne-Hébert, du Pavillon d'accueil de la Base de plein air de Sainte-Foy, de la Coopérative de travailleurs Horisol ou encore de la Construction d'un gymnase à l'école Centrale de Saint-Samuel-de-Horton.

## Le bois qui se surpasse

Il est également toujours étonnant de constater le progrès réalisé par le bois au fil du temps. Plusieurs projets soumis cette année ont présenté de belles innovations : l'utilisation d'assemblages à tiges collées et d'un pont-roulant en bois dans l'usine d'Art Massif, le premier bâtiment multirésidentiel de plus de 6 étages intégrant le bois (Arbora), sans compter la première apparition de bâtiments multirésidentiels de 6 étages à ossature légère en bois (Promenade des Forts).

En plus des nombreuses innovations techniques, le bois s'est également surpassé dans le nombre de structures extérieures couvertes en bois présentées cette année. Leur nombre a d'ailleurs incité le jury à créer une toute nouvelle catégorie : Infrastructure extérieure. Ces projets, comme la Patinoire couverte du parc des Saphirs, sont la preuve qu'une conception bien réfléchie peut assurer la durabilité des éléments en bois à l'extérieur.

## Et vous, ferez-vous partie de l'inspiration en matière de construction en bois?

Pour voir les lauréats des Prix d'excellence Cecobois 2021 :  
[www.cecobois.com](http://www.cecobois.com)







Photo : filisimiyanni, AdobeStock

# Jusqu'où s'étend votre responsabilité?

Le contrat de l'architecte précise souvent qu'il ou elle doit procéder à l'examen des dénonciations et des quittances lors de l'analyse des demandes de paiement de l'entrepreneur. Cette tâche est relativement simple lorsque l'entrepreneur collabore et vous fournit les documents requis. Mais qu'en est-il de votre responsabilité lorsque des pièces justificatives sont manquantes ?

PAR MARIE-PIERRE BÉDARD, AVOCATE ET ANALYSTE À LA DIRECTION DU FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE L'OAQ

## Généralités

En principe, les demandes de paiement font l'objet d'un encadrement spécifique dans le contrat de construction. Le processus qui y est prévu est obligatoire. Dans ce contexte, l'architecte ne peut certifier la conformité d'une demande de paiement qui ne répond pas au cadre posé par le contrat de construction. L'entrepreneur doit donc se conformer aux dispositions du contrat et assumer les conséquences d'un manquement de sa part.

La gestion des quittances s'effectue généralement selon l'une ou l'autre des approches suivantes, bien que des délais puissent s'appliquer pour l'obtention des quittances :

- 1 Remise des quittances correspondant à l'acompte de paiement numéro 1, suivi du paiement de l'acompte numéro 2 OU
- 2 Remise des quittances correspondant à l'acompte de paiement numéro 1, suivi du paiement de l'acompte numéro 1

Si le contrat de construction est imprécis, que doit faire l'architecte ?

## L'émission d'un certificat de paiement avec réserves

Dans le contexte où des documents sont manquants, l'architecte peut émettre un certificat de paiement avec réserves. Cela signifie que les effets du certificat sont suspendus en attendant la remise des quittances par l'entrepreneur. La réserve peut se lire comme suit :

*Ce certificat de paiement est conditionnel à la remise des documents suivants par l'entrepreneur : [énumérer]  
Le certificat de paiement ne peut produire ses effets avant la remise des documents.*

## La création d'une retenue spéciale

L'architecte peut aussi recommander à son client ou à sa cliente la création d'une retenue spéciale équivalente à la valeur des travaux ayant fait l'objet d'une dénonciation, cette retenue étant justifiée par l'absence de quittances portant sur les paiements effectués antérieurement. Chacune des retenues spéciales est ensuite libérée au fur et à mesure de l'obtention des quittances.

## Responsabilités partagées

Dans l'ensemble, l'entrepreneur doit se conformer au contrat. Il ne peut obtenir le paiement de travaux visés par une dénonciation sans apporter la preuve des quittances appropriées. Le maître d'ouvrage assume également sa part de responsabilité, par exemple en faisant les choix nécessaires lorsqu'une problématique particulière lui est présentée. Il revient cependant à l'architecte de fournir au maître d'ouvrage toutes les données pertinentes à sa prise de décision.

Plus précisément, l'architecte doit veiller à ce que les sommes déboursées par le maître d'ouvrage correspondent globalement au niveau d'avancement des travaux. Il est ainsi possible de modifier un certificat de paiement lorsque les circonstances le justifient, par exemple si la demande de paiement est exagérée ou injustifiée. Il faut par contre se rappeler que le rôle de l'architecte n'est pas de fournir une opinion quant à la qualité d'une quittance ou à sa valeur, mais bien d'attester qu'elle est cohérente avec le niveau d'avancement de l'ouvrage.

En définitive, si une demande de paiement soulève des questions, consultez votre assureur ! ●



ORDRE DES  
ARCHITECTES  
DU QUÉBEC

## Formation continue

DESIGN  
UNIVERSEL

### Vos projets sont-ils vraiment accessibles ?

Aménagez des lieux inclusifs et maximisez la performance d'accessibilité de vos projets d'architecture avec cette nouvelle activité de formation d'une durée de 7 heures.



**Formatrice:** Anna Kwon, architecte et consultante spécialisée en design universel

#### Classe virtuelle

- les 15 et 16 avril 2021, de 8 h 30 à 12 h
- les 15 et 16 juin 2021, de 8 h 30 à 12 h



Inscrivez-vous à partir de votre Espace membre

## tableau de l'Ordre

mouvements du 17 septembre 2020 au 18 janvier 2021

### NOUVELLES INSCRIPTIONS

19 septembre 2020  
Faille-Faubert, Rosemarie

1<sup>er</sup> octobre 2020  
Berckmans, Robert  
Bonesso, Maxime  
Tremblay, Josée-Ann

3 octobre 2020  
Leclair, Myriam

4 octobre 2020  
Lefebvre, Marie Eve

5 octobre 2020  
Beaumont, Laurie

6 octobre 2020  
Lévesque, Catherine

8 octobre 2020  
Verreault-Bédard, Karolann

11 octobre 2020  
Paré, Julien Rodrigues

13 octobre 2020  
Espinosa Noriega, Jose Antonio

15 octobre 2020  
Boivin, Nadine  
Ferguson-Losier, Olivia

19 octobre 2020  
Pujol, Cyril

24 octobre 2020  
Chénier, Bernard-Félix

2 novembre 2020  
Guérin, Guillaume

7 novembre 2020  
Guigon, Fanny

7 décembre 2020  
Guy, Richard

9 décembre 2020  
Malboeuf, Eric

21 décembre 2020  
Joly, Catherine

18 janvier 2021  
Bisson-Petit, Isabelle  
Cavayas, Matina-Irini

### RÉINSCRIPTIONS

24 septembre 2020  
Mancini, Antonio

29 septembre 2020  
Gagnon, Hugo

10 décembre 2020  
Jimenez Frieiro, Patricia

15 janvier 2021  
Aqel, Abderrahim

### DÉMISSIONS

9 décembre 2020  
Roy, Micheline

31 décembre 2020  
Boulay, France  
Lagacé, Georges

15 janvier 2021  
Lorrain, Diane

### DÉPARTS À LA RETRAITE

17 septembre 2020  
Milton Clavier, Howard

19 septembre 2020  
Boileau, Alice-Céline

24 septembre 2020  
Paquette, Robert

1<sup>er</sup> octobre 2020  
Louafi, M. Salah

7 octobre 2020  
Brousseau, Louis Daniel

9 octobre 2020  
Bélisle, Gaëtan

15 novembre 2020  
M. Libman, Robert

17 novembre 2020  
Cousineau, André

30 novembre 2020  
Bouchard, Thérèse

1<sup>er</sup> décembre 2020  
Demers, Guy

31 décembre 2020  
Langlois, Normand  
Lapointe, Léo  
Pratte, Normand

1<sup>er</sup> janvier 2021  
Farregut, Guillermo  
Mignogna, Domenico

### DÉCÈS

12 janvier 2021  
Hallé, Jean-François

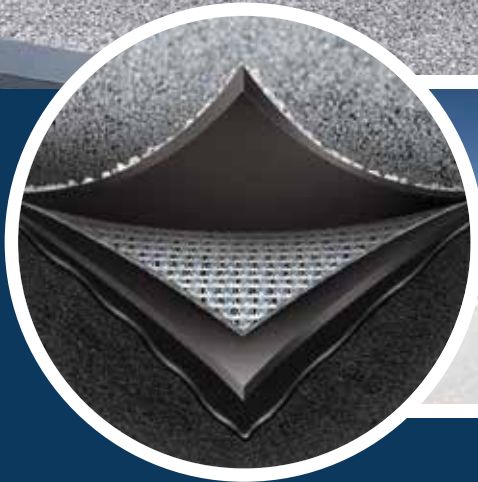
### DÉCISION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

12 janvier 2021  
Lacroix, Michel Edmond

Pour obtenir plus de renseignements sur les décisions, rendez-vous à [soquij.ca](http://soquij.ca)



# La résilience d'un bâtiment commence par la toiture



## Performance + durabilité

Un système d'étanchéité de toiture performant est essentiel pour obtenir la résilience d'un bâtiment. Garland est partenaire de vos différents projets d'architecture durables.

Informez-vous : [architecture@garlandcanada.com](mailto:architecture@garlandcanada.com)



**DES SOLUTIONS DURABLES  
DEPUIS 125 ANS**

# Un avantage profitable pour vous comme membre de l'Ordre des Architectes du Québec (OAQ).

Obtenez des tarifs préférentiels et une protection qui répond à vos besoins.



**Vous économisez**  
grâce à des  
**tarifs d'assurance**  
**préférentiels.**

Profitez des avantages offerts aux membres.

Vous avez accès au programme TD Assurance Meloche Monnex. Ainsi, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur une vaste gamme de protections d'assurance habitation pour propriétaire, copropriétaire et locataire et auto personnalisables selon vos besoins.

Depuis plus de 65 ans, TD Assurance aide les Canadiens à trouver des solutions d'assurance de qualité.

Ayez l'assurance que votre protection répond à vos besoins. Obtenez une soumission maintenant.

Recommandé par



ORDRE DES  
**ARCHITECTES**  
DU QUÉBEC

PROPRIÉTÉ | COPROPRIÉTÉ | AUTO | VOYAGE

Obtenez une soumission et économisez!

► Appelez au **1-866-269-1371**  
ou visitez **tdassurance.com/oaq**



Le programme TD Assurance Meloche Monnex est offert par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Il est distribué par Meloche Monnex Assurance et Services Financiers inc. au Québec, par Meloche Monnex services financiers inc. en Ontario et par Agence Directe TD Assurance Inc. ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, Place Crémazie, 12<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2P 1B6. En raison des lois provinciales, ce programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. L'assurance voyage Solution sans frontière<sup>MD</sup> est administrée par Assurance Voyage RSA inc. et offerte par Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances. L'aide en cas d'urgence médicale ou de réclamation, le paiement des réclamations et les services administratifs sont fournis par l'administrateur décrit dans les polices d'assurance. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. <sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.